



جامعة بجاية  
Tasdawit n Bgayet  
Université de Béjaïa

**Université Abderrahmane. Mira de Bejaïa**  
**Faculté des Sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion**

# **Mémoire de fin de cycle**

En vue de l'obtention du Diplôme de Master en sciences de gestion

**Option : Entrepreneuriat**

## **Thème**

**La contribution du partenariat public-privé dans le développement des administrations publiques**

**Préparé par:**  
Bounia Ali  
Hamour Karima

**Encadré par : Pr CHABIT**

**Année Universitaire : 2020/2021**

# Remerciements

*Avant tout, nous remercions dieu le tout puissant qui a procuré courage et volonté d'achever ce modeste travail.*

*Une mention toute particulière, d'admiration, et d'un grand respect à notre encadreur Monsieur CHABI dont les nombreux conseils méthodologiques et la constante disponibilité, ont été plus que déterminants pour la réalisation de ce mémoire.*

*Nos remerciements vont aussi, à nos parents, nos familles et nos amis qui ont fait de notre réussite leur principale préoccupation.*

*Nous tenons à remercier aussi les employés de SOMACOB en particulier qui nous a été d'une aide reconnaissable et encouragé pour ce travail.*

*Enfin, il nous est particulièrement agréable d'exprimer ici notre reconnaissance envers tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de notre travail, merci à tous.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes chers parents qui n'ont jamais cessé d'être à mes côtés par leurs précieux conseils et orientations, ainsi que leur soutien moral. Sans oublier mon très cher papa qui n'es plus la qui es partie a un monde meilleur depuis 4 mois,qu'il repose en paix inchalah, mon père qui a grandement contribuer à ma réussite et qui m'a tout appris.*

*Ils étaient, ils sont et ils resterons toujours pour moi la source d'où j'épuise mon énergie.*

*A mes frères et a ma sœur.*

*A toute ma famille; à mon encadreur CHABI et mon binôme ALLI.*

*A mes camarades de groupe 01.*

*A tous mes amis et a tous ceux qui me connaissent de prés ou de loin.*

# *Dédicaces*

*Je dédie ce modeste travail :*

*A mes chers parents qui n'ont jamais cessé d'être à mes côtés par leurs précieux conseils et orientations, ainsi que leur soutien moral. Sans oublier mon cher père qui n'es plus la qui es partie a un monde meilleur, qu'il repose en paix inchalah, mon père qui a grandement contribuer à ma réussite et qui m'a tout appris.*

*Ils étaient, ils sont et ils resterons toujours pour moi la source d'où j'épuise mon énergie.*

*A mon frères louenas et a mes sœur et leur enfant aylan massile kiki nelia et nanas .*

*A mon encadreur professeur CHABI tayeb et mon binôme karima.*

*A mes camarades m2 entrepreneuriat .*

*A tous mes amis sonia, younes, razik, kako, yacine, kahina et bouchra et a tous ceux qui me connaissent de prés ou de loin.*

## Liste des Abréviations

---

---

**PPP** : partenariat public-privé

**BPA** : - Banque Populaire Atlantique.

**TCT**: théorie des coûts de transaction

**BOT** : BOT - Build Operate Transfert.

**CEEAO** : Compagnie des eaux et électricité de l'Ouest Africain

**SEEG**: Société d'énergie et d'eau du Gabon

**BOO**:

**APD**: Aide Publique au Développement.

**EECI**: sociétés d'économie mixte. En Côte d'Ivoire

**SOBFEL**: Société Burkinabè des Fruits et Légumes

**RATP** : - Société exploitante d'alger

**L OCDE** : - Organisation de Coopération et de Développement Economiques

**ADPM**: - Aéroport De Paris Management-alg

**SEAAL** :. Société des eaux et d'assainissent d'Alger.

**WIKTI** : Water International Knowledge Transfert Initiative

**OPT**: Optimizing Personnel Talents.

**AES**: Algérie énergie société

**AEC** : Société algérienne de l'énergie

**BNA** : banque nationale d'Algérie

**EMA** : Société du Métro d'Alger

**TSO** : Travaux Sud-Ouest France

**AT** : Algérie Télécom

**FAI** : fournisseurs d'accès Internet

**ONA** : Office National d'Assainissement.

**L APMC** : L'Algérienne de la Production de Matériaux de Construction

**SPA** : Société Par Action

**GIL** : Le Groupe des Industries Locales

**HSE** : Hygiène de Sécurité et Environnement

**SCF** : Service finances et comptabilité

**RH** : Ressource Humaine.

# Sommaire

---

## Liste des abréviations

## Sommaire

<b>Introduction générale</b> .....	10
<b>Chapitre 1 : Généralité sur le partenariat public-privé</b>	
Introduction .....	13
Section 01: Présentation de partenariat public privé .....	13
Section 02 : la mise en place de partenariat public- privé.....	23
Section 03 : Partenariat public privé en Algérie.....	20
Conclusion.....	26
<b>Chapitre 2 : la mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise prive et d'administration public</b>	
Introduction.....	50
Section 01 : la démarche méthodologique	50
Section 02 : Analyse de résultat du questionnaire destiné pour les entreprises privée...	56
Section 03 : Analyse du résultat du questionnaire destiné pour l'administration public.....	63
Conclusion.....	44
<b>Conclusion générale</b> .....	72
<b>Bibliographie</b> .....	74
<b>Annexes</b>	
<b>Table illustrations</b>	
<b>Table des matières</b>	
<b>Résumé</b>	

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

# Introduction générale

---

## Introduction générale

Habituellement, les gouvernements financent seuls les grands projets d'investissement. Ainsi, cette méthode de réalisation des projets utilisée par le secteur public est devenue une charge financière sur le budget public. Cette charge financière et le manque d'expérience et de compétences ont affecté négativement sur les économies des pays, leur croissance et leur développement.

Par conséquent, les économies des pays constamment à la recherche de nouvelles voies et sorties dans la gestion de leurs projets, et c'est ce qui a incité la plupart des pays à travailler et à intensifier leurs efforts afin de trouver de nouvelles voies et méthodes pour mettre à niveau leurs économies afin, ce qui conduit à l'aggravation de leurs problèmes et à l'effondrement de leurs économies, en particulier des pays du tiers monde.

Ainsi, la question du partenariat entre les secteurs public et privé a reçu une grande attention de la part des penseurs, des chercheurs et des spécialistes en économie, ainsi que des gouvernements, des institutions publiques et privées, et même des organismes internationaux. Après que la coopération et les efforts concertés et les capacités et l'échange d'expériences entre les secteurs public et privé sont devenus nécessaires pour que le développement de leurs économies atteigne leurs objectifs de développement établis et faire face à toutes les difficultés et défis qui se dressent sur la voie de la réalisation de leur développement.

Là où la recherche a prouvé que les entreprises privées bénéficient de plusieurs projets qu'elle met en œuvre, notamment les projets d'infrastructures économiques et de services publics qui sont rentables et Les entreprises publiques bénéficient de financements privés, notamment pour les pays confrontés à des restrictions et des difficultés de dépenses publiques.

Le partenariat public et privé est l'un des éléments essentiels pour le progrès et le développement des entreprises. Il est défini et expliqué par plusieurs auteurs<sup>1</sup> :

Selon Harding, le partenariat public privé c'est action fondée sur la volonté des membres des

---

<sup>1</sup> Adel Mahmoud Al-Rasheed, Département Partenariat Public-Privé( Concepts - Modèles - Applications, deuxième édition, Le Caire : Organisation arabe Pour le développement administratif, 0221, p. 0-2

## Introduction générale

---

secteurs privé et public susceptible de contribuer à l'amélioration de l'économie et de la qualité de vie.

Selon Mc Quaid : Il s'inscrit dans le développement régional d'un territoire.

Selon la Commission britannique : Il s'agit d'une relation de partage des risques entre les secteurs public et privé fondée sur une ambition commune afin d'atteindre un objectif sûr pour la politique publique du pays.

La multiplicité des définitions est due à l'accent mis par chaque chercheur sur un aspect spécifique, et en général elle peut être définie comme les différentes formes d'interaction et de coopération entre les secteurs public et privé, qui se réalisent en intégrant leurs ressources matérielles et humaines atteindre certains objectifs qui s'inscrivent dans le cadre de la politique générale de l'État.

### **Problématique de recherche :**

La problématique de partenariat public-privé fait un objet d'une relation davantage mutuelle, car le secteur privé prend la majorité de leur projet par le secteur public, Et sans les services du secteur privé et leur financement, le partenaire publique elle aura du mal à réaliser ses projets Sans le partenaire privé, et Ce dernier Il souffrira d'un manque de projets et menacera la stabilité.

L'objectif de notre travail de recherche pour tenter de répondre à notre question principale formulée comme suit : **le partenariat public prive contribué-t-il au développement de l'administration public et de l'entreprise privée?**

En suivant ce problématique, nous essayant de répondrons aux Les hypothèses suivantes :

- le partenariat public prive fait un impacte sur le développement de l'administration public ?
- les entreprises Privées contribution dans le développement de services public?

### **Méthodologie de recherche**

Afin de répondre aux questions posées, nous avons divisé notre travail en deux chapitres :

Le premier chapitre de notre étude sera consacré à présenter le cadre théorique de partenariat public-privé. Il est composé de trois sections ; dans la première nous allons à présenter

## **Introduction générale**

---

l'historique et quelques définitions de partenariat public privé et leurs caractéristiques , et les différentes approches théoriques , ainsi que le rôles et les objectifs de partenariat public prive. La deuxième section présente les différentes formes de partenariat public- privé, les contrats de ce partenariat, et les avantages et les inconvénients de partenariat public-privé. Dans la dernière section nous avons présenté le partenariat public- privé en Algérie et la mis en place de ce partenariat ainsi que l'expérience de partenariat public prive (ppp) en Algérie.

Le deuxième chapitre est réservé a une étude empirique sur un échantillon de 25 entreprise publique et prive (5 public et 20 prive), par la distribution de deux questionnaire le première pour les prive et le Deuxième pour le public. L'analyse commencera par une étude descriptive des donnes de l'enquête puis précédera à l'analyse d'une régression linéaire multiple.

Pour bien réaliser ce travail, la démarche méthodologique adoptée s'articule sur la recherche documentaires : des ouvrages, des articles et des revus et des thèses.

**CHAPITRE I**  
**GÉNÉRALITÉ SUR LE**  
**PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ**

## Introduction

Ce premier chapitre est une partie théorique qui comprend 3 sections. Dans la première section nous avons présenté l'historique et les concepts de base liés au partenariat, partenariat public-privé, les caractéristiques, l'approche théorique sur le PPP, nous avons aussi présenté le rôle et les objectifs de partenariat public privé, et dans la deuxième section nous avons présenté la mise en place de partenariat public-privé qui comprend les formes de cette partenariat, le contrat de partenariat public-privé, les avantages et les inconvénients de PPP. Et dans la troisième section nous avons parlé de partenariat public-privé en Algérie, qui comprend la perception partenariat public-privé en Algérie (l'historique du développement du partenariat entre les secteurs public-privé en Algérie, les déterminants du PPP en Algérie). Nous avons parlé aussi sur l'expérience de l'Algérie dans les projets de partenariat public-privé, les obstacles des institutions à atteindre leurs objectifs, et les résultats de la mise on œuvre du partenariat public-privé.

## Section 01 : présentation de partenariat public privé

### 1.1 Historique et définition de partenariat public prive

#### 1.1.1 Historique

Le partenariat public privé est un contra entre un groupe ou une organisation ou une société privé dans le but de développé le serves public et distribuer la responsabilité eux même que les risques d'affaires entre les partenaires.

Le secteur privé peut être représenté par une seule entreprise ou un groupe de société.

Dans l'histoire différents modèles de PPP, ont étaient appliqués. Le recoure à des techniques contractuelles pour la réalisation de travaux publics remonte à la période de l'antiquité on trouve des traces de construction de travaux publics réalisée selon le modèle de la concession en Grèce et Rome.

A l'époque actuelle exactement en 1992 dans un lies connu on Royaume-Uni ya en une implantation de premier contrant d'initiative de financement privée officielle par le gouvernement conservateur, a partir de cette implante le ppp a été expansion à d'autre partie de l'Europe à l'Australie au Canada, à l'Afrique du sud et à certain pays asiatique.

#### 1.1.2 Définition de partenariat

Le partenariat désigne un accord formel entre deux ou plusieurs parties qui ont convenu de

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

travailler en coopération dans la poursuite d'objectifs communs

Le partenariat se définit comme une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un objectif commun relie a un problème, en vertu de leur mission respective, une responsabilité, une motivation

### 1.1.3 Définition de partenariat public privé

**Définition 01** : Selon la définition du BPA : « Le partenariat d'affaire public-privé est une entente contractuelle entre des partenaires public et privé qui stipule des résultats à atteindre pour améliorer la prestation de services publics. Cette entente établit un partage réel des responsabilités, des investissements, des risques et des bénéfices de manière à procurer des avantages mutuels qui favorisent l'atteinte des résultats. <sup>2</sup>

**Définition 02** : Selon le droit français ,l'ordonnance n°2004-559 du 17 juin 2004 , Ainsi l'article 1 indique que : « les contrats de partenariats sont des contrats administratifs par lequel l'Etat ou un établissement public de l'Etat confie à un tierce pour une période déterminé , en fonction mission globale relative au financement d'investissement immatériel ,d'ouvrage ou d'équipement nécessaire au service public ,à la construction ou transformation des ouvrages ou équipement ainsi qu'a leur entretien ,leur maintenance, leur exploitation ou leur gestion et le cas échéant à d'autres prestation de service concourant à l'exercice par la personne public dont elle est chargé Le contrat de la personne publique assure la maitrise d'ouvrage des travaux à réaliser , il peut se confié voir tout ou une partie de la conception des ouvrage . La rémunération du contractant fait l'objet d'un paiement par la personne publique pendant tout la durée du contrat, elle peut être liée à des objectifs de performance assignée Contactant.<sup>3</sup>

**Définition03** : les collectivités publiques collaborent avec des acteurs privés (sociétés de droit privé) pour l'exécution d'une tâche publique. Les partenaires regroupent leurs ressources et assument ensemble la responsabilité de l'exécution de la tâche concernée ainsi que les risques.

**Définition04** « Un partenariat public-privé désigne un ensemble de contrats conclus par une autorité publique (Etat ou collectivité territoriale) par lesquels cette dernière confie à une entreprise privée la mission de financer, de construire ou de gérer des ouvrages, des équipements ou des biens immatériels nécessaires au service public. En contrepartie, le partenaire privé reçoit une

---

<sup>2</sup> Document intitulé « Partenariat public-privé (PPP) (définition) » issu de Droit-Finances (droit finances.commentcamarche.net) Juin 2014.

<sup>3</sup> Selon la BPA, <http://www.tresor.gouv.qc.ca/marche/partenariats/in>

# Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

rémunération. »<sup>4</sup>

## 1.1.4 Caractéristiques de partenariat public privé

- La durée relativement de la relation, impliquant une coopération entre le partenaire public et le partenaire privé sur différents aspects d'un projet à réaliser.
- Collaboration à long terme (en général sur tout le cycle de vie du projet) et axée sur les processus
- Réalisation d'une prestation économique
- Responsabilité commune et regroupement de la ressource entre les partenaires
- La répartition des risques entre le partenaire public et le partenaire privé, sur lequel sont transférer des aléas habituellement supportés par le secteur public
- Le partenaire public se concentre essentiellement sur la définition des objectifs à atteindre en termes d'intérêt public, de qualité de service offert de politique de prix et assurer le respect du contrôle de ces objectifs.

## 1.2 Approches théoriques sur le Partenariat public privé

### 1.2.1 La théorie des coûts de transaction

Sachant que le PPP, qui donne généralement lieu à une contractualisation de long terme, peut s'inscrire dans une définition globale des accords d'association et de coopération. Dans ce cadre Différentes approches d'analyse peuvent être proposées, en particulier celles relatives aux accords de coopération et basées sur la théorie des coûts de transaction. Le concept de coût de transaction apparaît dès 1937 dans un article de Ronald Coase, mais c'est Olivier Williamson le père fondateur de ce courant théorique. La théorie des coûts de transaction (TCT), développée par Williamson en 1973, est basée sur les hypothèses des axiomes comportementaux ou des caractéristiques comportementales (la rationalité limitée et l'opportunisme), les attributs des transactions (la spécificité des actifs et la fréquence), et les caractéristiques de l'environnement.

#### 1.2.1.1 Rationalité limitée et Opportunisme

La rationalité limitée a été développée par Simon en 1947, et elle consiste à l'incapacité à être totalement informé et à comprendre et prévoir les réactions des différents partenaires. Ce concept est exactement le même qui a été repris par Williamson. Quant à l'hypothèse de l'opportunisme, elle a été apportée pour la première fois par Alchian et Demsetz (1972) et repris par Williamson

---

<sup>4</sup> Commission européenne : [www.sati.tv/fileadmin/user\\_upload/.../Dossier\\_PPP\\_CNFPT\\_SatiTV.pdf](http://www.sati.tv/fileadmin/user_upload/.../Dossier_PPP_CNFPT_SatiTV.pdf)

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

(1975). Ce concept illustre la volonté des différentes parties d'agir dans leur propre intérêt tout en trompant éventuellement, et d'une façon volontaire, les autres parties contractantes. Williamson distingue l'opportunisme ex ante, qui traduit une volonté de tromper son partenaire et l'opportunisme ex post, qui se limite à profiter des espaces de flou laissé par le contrat pour adopter une attitude honnête, mais non équitable (appropriation d'une plus grande partie du profit au détriment du contractant). La rationalité limitée et l'opportunisme engendrent une asymétrie de l'information entre les différentes parties prenantes d'un projet. Pour le Partenariat Public-Privé, une partie de l'information pourra bien être détenue par le partenaire publique (État ou collectivité) sans être partagée avec le partenaire privé pour une raison quelconque. Le partage et le transfert des informations entre les deux partenaires entraîne un coût. La présence simultanée potentielle de ces deux hypothèses comportementales justifie le recours à l'organisation contractuelle pour tout échange économique.

### **1.2.1.2 Spécificité des actifs**

La spécificité des actifs est un concept qui a donné lieu à plusieurs travaux empiriques (Klein et Shelanski, 1995, Masten, 1996). Un actif est dit spécifique, lorsqu'un agent économique y aura investi d'une manière volontaire pour une transaction précise et qu'il ne pourra pas être redéployé pour une autre transaction sans un coût supplémentaire. 'Le concept de spécificité des actifs est particulièrement important puisqu'il influence de façon très substantielle les coûts de transaction mais également la nature du produit et de la technologie qui feront l'objet de la transaction. La spécificité des actifs influence donc le résultat des transactions en termes de choix stratégiques et des coûts de production. Plus les actifs seront spécifiques à une transaction entre deux partenaires, plus l'un et l'autre seront prêts à faire des investissements importants qui permettront des choix technologiques d'avant-garde et donc des économies d'échelle et de champ' (Ghertman, 1994). Les lourdes infrastructures publiques réalisées dans le cadre du PPP, sont, dans leur grande majorité, marquées par un niveau élevé de spécificité. Selon Williamson (1985), la nécessité de développer des actifs spécifiques pour gérer une transaction a pour conséquence directe le passage d'une situation concurrentielle à une situation de dépendance bilatérale entre les parties. Williamson a déterminé plusieurs formes de spécificité des actifs considérées comme une provenance du caractère non redéployable des investissements, à savoir: la spécificité du site (la localisation des investissements), la spécificité physique (les caractéristiques physiques des investissements), la spécificité dédiée (la taille du marché), la spécificité humaine (les moyens humains spécialisés et

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

nécessaires à la transaction), la spécificité du marque (l'identification des investissements à une marque) et la spécificité temporelle (le besoin de synchronisation que les investissements nécessitent).

### 1.2.1.3 Incertitude

Vu la complexité et l'incertitude de l'environnement, il reste pratiquement impossible de définir à l'avance l'évolution de l'ensemble des facteurs conditionnant l'avenir. Ce caractère ouvre la voie à l'incomplétude des contrats, propice au développement de l'opportunisme. On distingue deux types d'incertitude: l'incertitude naturelle indésirable par les différentes parties du projet ou de la transaction et qui est induite par la rationalité des agents économiques (qui essaient, d'une manière volontaire, d'éviter de se prononcer sur toute l'information existante) et l'incertitude comportementale qui est considérée comme un résultat du comportement de l'opportunisme d'une ou de toutes les parties. L'incertitude porte principalement sur l'évolution des marchés, sur le changement institutionnel, juridique, politico-social et technologique ou bien sur le comportement futur des différentes parties prenantes du contrat qui pourra être totalement différent de celui du présent soit à cause d'un changement comportemental ou bien de la complexité de l'objet de transaction. Sur la base des caractéristiques et des hypothèses de cette théorie, le défi est de trouver la forme organisationnelle la plus adaptée permettant de limiter les coûts de transaction. Pour Williamson, l'entreprise, considérée comme un système contractuel très particulier, est un "arrangement institutionnel" inscrit dans un cadre hiérarchique qui donne la possibilité à la direction générale de l'entreprise de prendre des décisions afin de limiter tous les risques d'opportunisme en cas de survenances des événements non mentionnés dans le contrat. L'analyse de la théorie des coûts de transaction peut être résumée par le tableau suivant:

- **Le contrat classique: ou le Marché**, c'est un contrat d'une durée limitée avec un objet délimité et précis, caractérisé par l'absence d'incertitude
- **Le contrat avec arbitrage**: il correspond à un contrat de long terme, ce qui justifie l'impossibilité de son déroulement sur le marché, et par conséquent il est soumis à une forte incertitude. La longue durée de ce type des contrats peut provoquer des comportements opportunistes et des conflits d'intérêt.
- **Le contrat bilatéral**: c'est un contrat élaboré entre des parties autonomes (contrat de sous-traitance).
- **L'internalisation**: L'entreprise privée reste le mode de coordination le plus adapté pour ce type

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

de contrat qui se distingue du contrat bilatéral par le degré d'incertitude (l'internalisation est caractérisé par un degré d'incertitude très élevé).

Dans le cas des PPP, le caractère d'incertitude est beaucoup plus aggravé vu la durée des contrats qui peut être particulièrement longue. En effet, plus le niveau d'incertitude est élevé, plus l'internalisation est recommandée.<sup>5</sup>

**Tableau 1: résumé de la théorie des coûts de transaction**

		Spécificité des actifs		
		Non spécifique	Peu spécifique	Très spécifique
Fréquence des transactions	Faible	Contrat classique	Contrat avec arbitrage	
	Forte		Contrat bilatéral	Internalisation

Source : Mar. Sci. Agron. Vét. (2017) 5 (2):192-199

### 1.2.2 La théorie du New Public Management

La théorie des coûts de transaction, née avec Coase en 1937 et surtout élaborée par Williamson à partir de 1975, a donné lieu à de très importants développements empiriques depuis 1985. Lorsque l'on cherche à utiliser la théorie des coûts de transaction, il ne faut jamais oublier deux choses. La première est que son objet concerne les transactions. C'est donc l'unité d'analyse à laquelle il faut toujours se référer en dernière instance. La deuxième est que l'on recherche le mode de gouvernance qui permet de minimiser les coûts de transaction pour une tâche donnée. Pour en venir aux organisations publiques et aux partenariats public privé (PPP), l'analyse économique des coûts de transactions est évoquée pour justifier un fait : les organisations publiques sont inefficaces parce qu'elles ne sont pas capables de minimiser leurs coûts de transaction. Contrairement aux organisations publiques, les firmes privées (avec des pouvoirs de management, de contrôle et de propriété) disposent de structures adaptées, où un nombre limité d'agents prennent les décisions stratégiques importantes qui engagent l'avenir de l'organisation et contrôlent ses grandes fonctions (financière, comptable, commerciale, marketing, ressources humaines), ce qui les aide à minimiser leurs coûts de transaction engendrés par des échanges sur le marché et à réaliser ainsi des économies d'échelles importantes. L'une des argumentations de la théorie des coûts de transactions

<sup>5</sup> Chaudey, M. (2011). L'approche contractuelle de la firme. Synthèse: Les théories de la firme. Dossier en ligne Université de Saint-Etienne et GATE-CNRS, pour SESENS. [ses.ens-lyon.fr/lestheories-de-la](http://ses.ens-lyon.fr/lestheories-de-la)

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

est qu'au sein des organisations publiques, la rigidité des structures, le processus de prise de décision et les cercles vicieux bureaucratiques imposent une délégation des pouvoirs, ce qui engendre, en raison notamment de l'imperfection de l'information et des comportements opportunistes des agents, des structures onéreuses et des mesures coûteuses de surveillance.

La théorie économique des coûts de transaction soulève, sans fondamentalement les traiter à fond, des questions majeures relatives au mode de fonctionnement du secteur public. Ce champ, combiné à d'autres théories, constitue entre autres l'un des corpus théoriques des partenariats public privé (PPP)

### **1.2.3 La théorie de l'efficience-x**

La théorie de l'efficience-x a été développée par Leibenstein (1966) pour prendre en compte le fait que certaines inefficacités organisationnelles ne résultent pas d'un défaut d'allocation des facteurs de production mais plutôt des facteurs non mesurables voire non identifiables (facteurs-x) tels que motivation du personnel, savoir faire, culture d'entreprise etc. C'est le cas notamment des inefficacités liées à une mauvaise organisation de l'entreprise. Les réflexions primaires de Leibenstein (1966) sur la théorie de l'efficience-x étaient appliquées à l'analyse du sous développement et n'établissaient donc pas de lien formel entre l'inefficience-x et les organisations publiques. Ce lien sera établi pour la toute première fois dans un article 3 publié en 1978, dans lequel l'auteur dégage un certain nombre de facteurs qui seraient source d'inefficience-x dans les organisations publiques et qui, par conséquent, pouvaient implicitement justifier certaines politiques (comme les P3) entreprises par l'État. L'absence de pression externe constitue le premier facteur d'inefficience dans les organisations publiques. L'auteur allègue que ces entreprises sont souvent en situation de monopole, ce qui favoriserait une « vie tranquille » et n'inciterait pas celles-ci à un effort permanent de recherche de compétitivité, d'efficience et d'efficacité, contrairement au secteur privé. En outre, l'autre argument pour expliquer la mauvaise performance des entreprises publiques tient à leur immortalité. En fait, les organisations publiques sont immortelles tant que la politique financière et monétaire de l'État est suffisamment expansive pour limiter la probabilité de faillite. Dans un tel contexte, les agents développent une aversion pour le risque, une faible propension à l'innovation, et enfin, une mentalité proche de celle observée dans des bureaux non marchands. Selon la théorie de l'efficience-x, les sources d'inefficience dans les organisations publiques se trouvent justifiées par les comportements inadaptés de l'État et de ses agents, d'une part, et par la structure organisationnelle fortement bureaucratisée de celles-ci, d'autre part. C'est pourquoi, les théoriciens de l'efficience-x soutiennent que les partenariats public-privé (PPP) pourraient

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

contribuer à réduire de manière substantielle les sources d'inefficience-x dans les organisations publiques, permettant ainsi à celles-ci de renouer avec la performance et la compétitivité. Selon les postulats des théoriciens de l'efficience-x, les partenariats public-privé (PPP) devraient donc permettre de soustraire les organisations publiques des mauvaises influences politiques et par conséquent, de simplifier et de clarifier leurs fonctions-objectifs. Enfin, les partenariats public-privé (PPP) devraient conduire à l'abandon des attitudes de type bureaucratiques (vie tranquille, insouciance, aversion pour le risque, faible propension à l'innovation et à la recherche systématique de l'efficience). Le changement de contexte (l'entreprise dorénavant n'étant plus immortelle) force l'émulation interne et conduit à la productivité pour la survie de l'organisation.

### **1.2.4 La théorie de l'agence**

La théorie de l'agence permet également de comprendre dans une certaine mesure le recours par les gouvernements aux partenariats public-privé. Celle-ci (la théorie) se propose en effet de décrire les relations entre les principaux actionnaires de la firme et leur mandataire dans un contexte d'asymétrie d'information. Selon cette théorie, la divergence d'intérêts et l'asymétrie d'information existant entre ces deux acteurs (c'est-à-dire le mandant et le mandataire) engendre bien souvent des coûts qualifiés de coûts d'agence, comme ceux liés aux dépenses de surveillance et d'incitation, et aux assurances. La relation d'agence peut être définie comme « un contrat par lequel une (ou plusieurs) personne (le principal) engage une autre personne (l'agent) pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent ». Dans le cas des organisations publiques, les gestionnaires jouent un rôle qui leur a été mandaté par l'État, considéré comme le propriétaire et l'actionnaire principal de l'entreprise publique. Mais, puisque ce sont les gestionnaires qui y prennent les décisions pertinentes, ce dernier n'a pas le contrôle de l'entreprise. Dans cette relation, les intérêts du mandataire (les gestionnaires) et ceux du mandant (l'État) ne concordent pas, ce qui engendre inévitablement des coûts de surveillance destinés à surveiller le comportement du mandataire (on pourrait citer par exemple les coûts engendrés dans les vérifications comptables et les coûts d'établissement des états financiers). Ces pertes résiduelles engendrées par ces divers coûts sont supportées par l'État et causées par des gestionnaires publics qui agissent dans leurs propres intérêts. En réalité, l'argumentation de Jensen et Meckling (1976) suppose implicitement que la séparation de la structure de propriété des fonctions managériales engendre inéluctablement des conflits d'intérêts entre propriétaires (actionnaires) et dirigeants et donne lieu à des coûts d'agence, destinés à soutenir la relation. Cette asymétrie d'information et les intérêts divergents du principal et de l'agent confèrent dans bien des cas, un avantage à l'agent qui,

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

en plus d'imposer son agenda propre, peut cacher au principal certaines informations (comme par exemple certaines caractéristiques du bien en termes de coûts, de qualité ou de vices), ce qui a pour conséquence d'amener le principal (qui est ici l'État) à prendre de mauvaises décisions (risque de sélection adverse). L'incertitude entourant donc la capacité de l'agent à produire les résultats voulus conduit le principal (donc l'État) à déployer des efforts considérables trop souvent coûteux (contrats de performance, bonus et autres) afin de d'inciter l'agent à révéler l'information. Les partisans de la théorie de l'agence allèguent que l'inefficacité des organisations publiques se situe dans les coûts engendrés par les manœuvres et luttes menées par les différentes parties prenantes pour faire prévaloir leurs préférences avec comme conséquence des distorsions induites dans les décisions stratégiques et financières. En résumé, le recours au privé dans les ententes contractuelles de partenariats public privé constitue une approche qui permet à l'État de minimiser ses coûts d'agence. Dans la firme privée, la nature des transactions est différente et il n'y a pas d'opposition fondamentale entre elle et le marché (contrairement à l'État et le marché).

**Tableau 2: Les coûts de l'agent**

Coûts	Revenus	Revenu net
1- Coût d'obligation (O)	W (rémunération) R*(rémunération liée à la gestion opportuniste)	$W+R^*-O$

Source: Coriat et Weinstein, 1995 Les nouvelles théories de l'entreprise: 55-56<sup>6</sup>

### 1.3 Le rôle et les objectifs de partenariat public privé

#### 1.3.1 le rôle de partenariat public privé

##### **1-Projets de financement des infrastructures et projets de développement dans des groupes :**

La principale incitation, considérée comme l'un des avantages du PPP, est d'attirer les investissements privés dans les espaces publics, Dans lequel l'investissement est généralement limité aux organisations du secteur public ou à l'État en général, Le partenariat avec le secteur privé permet aux administrations locales d'améliorer les infrastructures au niveau national et les équipements de service public de proximité, même au vu de leurs ressources financières limitées, Même avec la réduction de l'accord public, qui s'est produite en Grande-Bretagne dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, période au cours de laquelle le secteur public a connu une crise

<sup>6</sup> : Coriat et Weinstein, 1995 Les nouvelles théories de l'entreprise: 55-56

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

incarnée par le manque de ressources financières de la plupart des organisations publiques. Il a été recouru à Partenariats avec le secteur privé dans la construction d'hôpitaux, de ponts, de prisons..... Cela améliore les soins la santé, l'éducation, et s'accompagnant d'une amélioration des conditions de vie des habitants de la communauté locale.

De plus, le partenariat permet de réduire les dépenses publiques

### **2-Améliorer la qualité des services rendus aux citoyens :**

L'amélioration du service fourni est une raison majeure pour les collectivités locales de conclure des partenariats avec les institutions du secteur Le privé, Ce dernier permet un meilleur retour sur les ressources utilisées, Si le secteur public est fournisseur de services, La qualité du service ou l'efficacité des mécanismes par lesquels le service est fourni (fournir un service au moindre coût) pas garantie, C'est pourquoi l'Etat a recours au partenariat avec le secteur privé pour exploiter les capacités de ce secteur à fournir efficacement le service requis en termes de quantité et de qualité. L'entreprise privée prend largement en compte l'aspect qualité du fait de la concurrence et cherche en même temps à minimiser les coûts afin de maximiser les profits, Le profit est son objectif principal, De plus, ce partenariat permet d'éviter le problème de bureaucratie, ce qui est souvent le cas Il accompagne les travaux des organismes publics soumis à des réglementations qui prolongent la période de mise en œuvre.

### **3-Partager les risques des projets de développement avec le secteur privé**

Pour le secteur public, le partenariat constitue une atténuation du degré de risque qu'il supporte : plus le partenariat est intense, plus le degré de risque supporté par le secteur public est faible, Pour un établissement privé, lui attribuer un degré de risque plus élevé crée plus de sérieux dans l'exécution des travaux. Car la complaisance entraînera de lourdes pertes

### **4-Fournir des emplois**

Les projets de partenariat contribuent à la création d'emplois pour la population locale et à la mobilité l'activité économique en attirant des capitaux privés vers les domaines d'activité publics, ce qui conduit à l'atténuation Le chômage au niveau local.

### **5-Exploiter les forces**

Le partenariat entre le secteur privé et les collectivités locales permet à ces dernières En exploitant le potentiel économique inexploité qui le caractérise localement, comme les potentiels touristiques, agricoles et énergétiques... Cela se fait en ordonnant au secteur privé d'investir dans celui-ci par le biais d'un partenariat avec lui, ce qui est ce Il est permis d'exploiter ce potentiel même à la lumière de ressources financières limitées.

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

### 6-Augmentation des revenus financiers :

La création d'institutions en partenariat avec le secteur privé contribue à fournir Recettes financières supplémentaires résultant de l'activité économique, ainsi que des recettes fiscales provenant de l'activité ces établissements.

#### 1.3.2 Les objectifs de partenariat public privé

- . L'objectif est de faire évoluer l'activité du gouvernement de l'exploitation vers les infrastructures et les services publics afin qu'il puisse à la place :

Mettre l'accent sur l'établissement de politiques pour le secteur des infrastructures.

Fixer des priorités pour les objectifs et les projets d'infrastructure.

Surveillance des prestataires et service de régulation.

- Introduire la gestion et les compétences du secteur privé dans le champ des services publics et l'impliquer dans la prise en charge des risques.
- Obtenir un meilleur rapport qualité-prix par rapport aux dépenses publiques :

Au sens du prix optimal pour le client sur la base du coût sur la durée du contrat, de la qualité de la prestation fournie, et des risques supportés par le participant. Le prix total de l'offre publique et privée présentée par le partenaire doit être inférieur au coût supporté par le gouvernement s'il a fourni le même niveau de service, y compris les coûts supplémentaires des risques qui le gouvernement peut faire face.

- Exécution des projets d'investissement dans les délais et dans les limites du budget spécifié.
- Éviter la détérioration des biens et des équipements nécessaires aux services publics en raison d'un entretien inefficace ou d'un fonctionnement inadéquat.
- Réaliser la vérification du budget (concernant les coûts d'investissement et de fonctionnement).
- Introduire des innovations dans la conception du projet en termes d'actifs, d'exploitation et de maintenance.
- Transfert des risques qui peuvent être mieux gérés par le secteur privé (conception, construction, financement et entretien) loin des ressources limitées du gouvernement

### 2 Section 02 : la mise en place de partenariat public privé

#### 2.1 Les formes de partenariat public privé

##### 2.1.1 La sous-traitance

La sous-traitance représente la plus ancienne forme de partenariat public privé

La sous-traitance est une opération par laquelle une entreprise (le donneur d'ordre) confie à une autre entreprise (le sous-traitant) la tâche de réaliser pour elle une partie des actes de production et/ou de services dont elle demeure responsable .

On distingue deux types de sous-traitance

- **La sous-traitance de spécialité** : La sous-traitance permet de compléter votre prestation ou vos produits vis à vis d'un client
- **La sous-traitance de capacité** : En matière de gestion d'entreprise, la sous-traitance permet aussi de faire face à un accroissement temporaire de l'activité alors On parle de sous-traitance de capacité.

Si toutes vos ressources sont allouées à d'autres missions, il est préférable de recourir à la sous-traitance plutôt que de refuser un nouveau client. En effet, dans le cas où la relation commerciale deviendrait pérenne, il serait tout à fait possible d'internaliser de nouvelles ressources afin d'augmenter votre marge d'exploitation

##### 2.1.2 Le contrat de service

Le contrat de service est le moyen par lequel un service public recourt à une organisation privée pour réaliser des services spécifiques (par exemple, une réparation, le ramassage des ordures, le nettoyage des rues, la sécurité ou encore la collecte de taxes) sur une période courte (en général de six mois à deux ans). Le service public reste le principal fournisseur mais sous traite certaines opérations aux acteurs privés, généralement à travers des appels d'offre compétitifs. Cette approche suppose que l'entreprise publique est gérée efficacement dans son ensemble. De plus, l'infrastructure nécessaire à la réalisation de l'activité n'est pas construite par l'opérateur, mais rendu disponible par le gouvernement.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> Forum international africain des investissements en ppp 2012 <http://www.ppp.ci/presentation/pres4.html>

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

### **2.1.3 Le contrat de gestion**

C'est un Arrangement par lequel la gestion et la maintenance d'un service public est confiées à une entreprise privée qui reçoit en échange un paiement. Ce contrat peut porter la gestion d'équipements, la gestion du people, de la comptabilité ou encore des services marketing<sup>8</sup>, il est utile pour améliorer la performance d'une entreprise dans un délai Rapide

Le contrat de gestion permet un transfert partiel ou total de la gestion au profit d'un opérateur privé sur de courtes périodes, s'étendant généralement sur moins de cinq ans. Cette opération peut porter différents noms tels que "contrat de performance», "délégation de gestion" ou "contrat de management".

Ce type de PPP est surtout indiqué quand l'entreprise est confrontée à des faiblesses internes qui résultent de son mode de gestion. La rémunération d'un contrat de gestion est liée à la performance. Exemple : l'exploitation d'une entreprise publique dans le domaine de l'eau ou de l'énergie

### **2.1.4 Les concessions et BOT**

Conçus pour attirer l'investissement privé dans la construction de nouvelles infrastructures, les concessions autorisent le secteur privé à construire une nouvelle infrastructure conformément aux normes établies par l'Etat et à l'exploiter sur une période suffisamment longue (généralement de dix à vingt ans) pour être remboursé de l'investissement initial et réaliser un profit. L'Etat redevient propriétaire au terme du remboursement et peut louer l'infrastructure au secteur privé<sup>9</sup>. Généralement, les concessions ne concernent que les infrastructures de base (transport, énergie, eau) et présentent une complexité juridique qui peut ralentir leur mise en œuvre. Du fait du peu de candidats concessionnaires, le processus d'octroi d'une concession est peu concurrentiel. L'approche par les concessions date en fait du début de la colonisation. Par exemple, la ligne de chemin de fer entre Dakar et Saint-Louis au Sénégal fut concédée à la Société des Batignolles (Hibou et Blanc 2007). De même, la Compagnie des eaux et électricité de l'Ouest Africain (CEEAO) était une compagnie privée. Aujourd'hui, les concessions et BOT ont été développés en Afrique dans les secteurs de l'eau (par exemple, la Société d'énergie et d'eau du Gabon, la SEEG), des transports ferroviaires.

---

<sup>8</sup> Ponty, Nicolas, Partenariat public privé et accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, p. 05.

<sup>9</sup> On distingue parmi les BOT, les Build, Own and Operate (BOO) où le secteur privé reste propriétaire du capital à la fin du contrat.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

Les routes ou même les prisons comme en Afrique du Sud. Le pipeline régional ouest africain qui devra relier le Bénin, le Ghana et le Togo sera construit, possédé et géré (BOO) par une entreprise privée dont les principaux actionnaires sont Chevron Texaco (42 % du capital), Nigeria National Petr oléum Corporation (25 %), la Shell Overseas Holdings Ltd (17 %) et la Takoradi Power Company Ltd (16 %). Une approche concession ou BOT ne semble pas appropriée dans un secteur où le gouvernement peut obtenir des prêts concessionnels à des taux intéressants. En effet, l'aide publique au développement (APD) peut alors contribuer à l'extension des infrastructures publiques. Des contrats d'affermage qui permettent au secteur privé l'exploitation et la maintenance des infrastructures publiques sont alors plus appropriés.

### **2.1.5 Les sociétés d'économie mixte**

Un PPP de type institutionnel se présente sous la forme d'une entité autonome détenue conjointement par l'État et des acteurs privés (par exemple société d'économie mixte), ayant pour mission de veiller à la livraison d'un ouvrage ou d'un service au bénéfice du public. Les formes de contrats issus d'un PPP de type institutionnel sont conclues en vue de confier la réalisation, la transformation, l'entretien, l'exploitation et le financement d'équipements ou la gestion et le financement de services, ou une combinaison de ces différentes missions au secteur privé. La coopération directe entre le partenaire public et le partenaire privé dans une enceinte ayant une personnalité juridique donnée, permet au partenaire public de garder un niveau de contrôle relativement élevé des opérations, contrôle qu'il peut même accroître selon les circonstances en souscrivant des actions pour participer aux organes de décision. Les sociétés d'économie mixte répondent à une tradition ancienne en Afrique (Hibou et Blanc 2007). Après les indépendances africaines, les concessionnaires privés s'associent à des acteurs publics ou locaux pour créer des sociétés d'économie mixte. En Côte d'Ivoire, EECI fut créée à l'occasion de cette évolution vers des sociétés d'économie mixte. Aujourd'hui, on rencontre des exemples de société d'économie mixte dans le secteur du transport aérien. Par exemple au Ghana, suite à l'inefficacité de Ghana Airways, une société d'économie mixte, la Ghana International Airlines, a été mise en place suite aux négociations menées entre l'Etat et une entreprise américaine, la GIAUSA. On rencontre également des sociétés d'économie mixte dans les ports (par exemple, Maputo) ou dans des secteurs productifs (exemple de la Société Burkinabè des Fruits et Légumes, SOBFEL, au Burkina Faso).

# Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

## 2.2 Le contrat de partenariat public-privé

### 2.2.1 La définition de contrat de ppp

Il existe de nombreuses définitions d'un contrat de partenariat public-privé, car le Fonds monétaire international le définit comme « des accords en vertu desquels le secteur privé fournit des infrastructures et des services qui relevaient généralement de la responsabilité de l'État ». L'Organisation de coopération et de développement économiques définit les partenariats public-privé comme « des accords conclus entre l'État et un ou plusieurs partenaires du secteur privé, en vertu desquels des partenaires privés fournissent des services, de sorte que leurs objectifs de rentabilité soient liés à un transfert adéquat des risques aux le partenaire privé.

Quant au législateur marocain, il a été défini par la loi 68.12 comme « un contrat à durée déterminée par lequel une personne publique confie à un partenaire privé la responsabilité de réaliser une mission globale qui comprend la conception, le financement total ou partiel, la construction, la réhabilitation. , l'entretien ou l'exploitation d'une installation ou d'une infrastructure, ou la fourniture de services nécessaires à la fourniture d'un service public.

### 2.2.2 Le contenu de contrat de partenariat public-privé

D'après l'étude de plusieurs contrat partenariat public-privé on a cité le continue suivant de ce contrat :

- identification des parties contractantes
- objet de contrat
- pièces contractuelles
- la soumission
- déclaration a souscrire
- le devis quantitatif et estimatif
- délai de réalisation de projet
- montant de contrat
- révision des prix
- actualisation des prix
- qualité des travaux
- étude technique du projet
- délai de garantie
- pénalité de retard

### **2.3 Les avantages et les inconvénients de partenariat public-privé**

#### **2.3.1 Les avantages de partenariat public-privé**

##### **La concurrence permet de meilleurs services publics**

La concurrence permet de meilleurs services publics Dans le cas de l'impartition, le partenaire privé est normalement sélectionné lors d'un processus d'appel d'offres qui permet, grâce à la concurrence entre soumissionnaires, d'identifier les entreprises et les processus de production les plus efficaces. Le partenaire privé réalise habituellement, dans son domaine d'activité, un volume d'affaires qui lui permet de rentabiliser des équipements plus dispendieux mais aussi plus performants. Les études recensées par l'OCDE font état d'économies pour les pouvoirs publics - donneur d'ouvrage variant pour la plupart entre 10% et 30%(8)<sup>10</sup>, entre autres dans le domaine de l'entretien d'immeubles et de l'enlèvement des ordures.

Il en est de même dans le domaine des transports en commun : le modèle de gestion déléguée avec mise en concurrence a permis de baisser les coûts d'exploitation, allant parfois jusqu'à plus de 40% comme à Londres, tout en augmentant et en améliorant le service offert. Et plus il y a de concurrents, plus les pouvoirs publics sont en mesure de réaliser des économies. Toujours selon l'OCDE, les partenaires privés réalisent les gains en efficacité en rendant leur processus de production plus intensif en capital, en supprimant le personnel superflu et en embauchant des travailleurs adéquatement qualifiés pour accomplir les diverses tâches.

##### **Meilleure gestion des risques :**

La procédure de passation des contrats de partenariat est ensuite plus classique avec une phase d'appel à candidatures dans le respect des règles de publicité suivie de la remise des offres. Cependant un projet particulièrement complexe implique également une phase de dialogue compétitif incluant plusieurs stades de remises de propositions .C'est au cours de cette phase de négociation commerciale qu'a lieu le partage des risques. Ce partage des risques doit être optimal pour assurer l'équilibre économique et financier du contrat : cela ne peut se faire qu'en tenant compte des compétences de chacun. Donc, un contrat PPP permet de faire supporter certains risques par des partenaires privés et des acteurs autres que l'autorité publique.

##### **Optimisation du cycle de vie :**

On tient compte dès le départ du projet des besoins liés à l'exploitation et à l'entretien, et cela crée

---

<sup>10</sup> OCDE, Competition and Efficiency in Publicly Funded Services, Economics Department Working Papers No. 331, juin 2002

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

des conditions favorables au développement du projet grâce à une approche portant sur l'intégralité de sa durée de vie. Cela peut permettre d'optimiser la trésorerie et de réduire les coûts.<sup>11</sup> Par exemple dans un marché public, le paiement différé est interdit. Il doit être donné lorsque le service est fait. Or, ce paiement est généralement trop lourd pour être payé en une fois par la collectivité. Le contrat de partenariat va permettre l'étalement de ce paiement sur toute la durée du contrat. Néanmoins l'étalement du paiement va faire naître une charge de longue durée sur les collectivités. De cette manière, les projets des collectivités seront réduits d'autant tout le long du contrat de partenariat. Elles seront dans l'impossibilité d'investir dans de nouveaux projets de moyenne ou grande envergure durant la durée du contrat de partenariat. L'alliance permet donc à une organisation d'aller au-delà de l'utilisation de ses ressources internes propres et d'exploiter des facteurs externes pour atteindre ses propres objectifs, et surtout l'amélioration des services publics.

### **Minimisation des coûts :**

Selon l'étude réalisée par le National Audit Office du Royaume-Uni, les PPP ont permis de réduire des deux tiers le nombre de projets d'infrastructure où les coûts pour l'État ont dépassé les budgets prévus, ainsi que le nombre de projets complétés en retard, par comparaison aux modes traditionnels de régie<sup>12</sup>. Comme le partenaire privé demeure responsable de l'entretien de l'infrastructure pendant sa vie utile, il est également incité à rehausser la qualité de la construction afin de minimiser les frais d'entretien ultérieurs. Enfin, quand les recettes et les profits du partenaire privé sont fonction de l'usage de l'infrastructure ou du service par la population, il est incité à offrir un service attrayant et à l'adapter en fonction des besoins émergents.

### **La réduction du temps de réalisation :**

l'approche intégrée permet de gagner du temps en réduisant les délais de réalisation des projets pour le meilleur offre de service public en supprimant certains délais de procédures, en facilitant les transferts d'informations d'une étape de développement vers la suivante,...ce gain de temps permet en outre une plus grande efficacité et les économies (intérêts intercalaires, dépassements de délais,

### **2.3.2 Les inconvénients de partenariat public-privé**

Bien que le partenariat public privé puisse offrir aux gouvernements des pays d'importants moyens pour l'expansion des services et infrastructures, et le secteur privé des opportunités commerciales

---

<sup>11</sup> Oscar Alvarez ROBLES, « partenariat public-privée ».conférence européenne des directeurs des routes.2009. p14

<sup>12</sup> 23-Institute économique de Montréal. « LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ, UNE SOLUTION POUR DES SERVICES PUBLICS PLUS EFFICACES ». Mémoire soumis à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec. Août 2004

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

pour développer leurs entreprises, les partenariats publics privés sont des arrangements complexes et ils peuvent créer des problèmes potentiels pour les deux, secteurs public et privé, s'ils ne sont pas correctement conçus et administrés. Si les partenariats publics privés ne sont pas bien conçus et supervisés, leurs services peuvent devenir plus coûteux que ceux fournis par le gouvernement. Si la réglementation du gouvernement est trop stricte elle peut entraîner des défaillances dans l'offre du service, et si elle est trop laxiste elle ne peut pas tenir les fournisseurs du service privé suffisamment responsables.

### **Le risque de grève :**

Ce risque est toujours possible, et il peut être problématique pour pas mal de services, comme a eu l'occasion de le constater l'armée britannique. En effet, le Royaume-Uni a confié le pliage de ses parachutes à une société privée. Le jour où elle s'est mise en grève, l'entraînement des sauts en parachute a dû être suspendu.<sup>13</sup>

### **Frais de soumission plus élevé :**

La procédure d'appel d'offres pour un PPP dans certain contrat est longue et complexe, les frais de transaction est un peu élevés. Le simple fait de soumissionner suppose de la part des partenaires privés l'engagement de sommes non négligeables. De ce fait, les petites entreprises ne peuvent pas soumissionner et cela porte atteinte à la notion de mise en concurrence.<sup>14</sup>

### **Risque de faillite :**

La faillite du partenaire privé représente un problème potentiellement plus grave que dans un contrat de construction classique.

### **Les couts élevés de montage de dossiers :**

Le montage initial du dossier est une opération cruciale pour la réussite d'un ppp. Le processus permettant Emilie AYEL. Mémoire fin d'études sur « les enjeux du contrat de partenariat dans le domaine de la défense ».Institut d'études politique de Lyon. p 16t de designer le meilleur partenaire privé pour développer un projet nécessite des réflexions approfondissent amont, tant pour établir des critères de choix pertinents que pour garantir le strict respect de règles présidant au choix du partenaire privé. Ces opérations de montage nécessitent l'intervention de conseillers spécialisés (analyses techniques, analyses des risques...) qui impliquent des dépenses pouvant être perçues comme importantes pour l'entité publique...mais dont le coût est relatif au regard des couts associes à une

---

<sup>13</sup> Emilie AYEL. Mémoire fin d'études sur « les enjeux du contrat de partenariat dans le domaine de la défense ».Institut d'études politique de Lyon. p 16

<sup>14</sup> Oscar Alvarez ROBLES, « partenariat public-privée ».p14

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

mauvaise maîtrise des risques du montage du dossier (risque d'abandon du projet, niveau peu élevé de concurrence,...). Par ailleurs, l'établissement des offres de partenariats par les candidats privés comprend également des démarches consommatrices de temps et d'argent. Les candidats privés doivent consacrer des moyens importants pour élaborer des propositions de qualité.

### **Section 03 : Partenariat public-privé en Algérie**

Suite aux contraintes budgétaires et la baisse des revenus pétroliers au fil des années 80. L'Algérie est contrainte de trouver de nouvelles alternatives pour alléger sa la gestion dite centralisée. Comment changer le rôle de l'État et réduire son intervention

Au niveau de l'administration publique. Le secteur public est également touché par ces changements, et ses ouvert au secteur privé pour promouvoir une gestion efficace et efficiente des services le public devient possible.

L'implication du secteur privé dans les affaires publiques algériennes est due à le secteur public ne peut pas bien gérer les services publics situation de crise. C'est dans ce contexte que l'État fait appel au secteur privé améliorer la qualité de certains services publics.

Aujourd'hui, le modèle ppp est devenu un choix stratégique pour l'Algérie afin de rationaliser les dépenses publiques et alléger la pression causée par l'utilisation du mode classique basé sur le trésor public pour le financement, la construction et l'entretien des équipements et des infrastructures publiques. Pour cette raison, l'Algérie compte instaurer une nouvelle politique visant à impliquer le secteur privé dans cette démarche stratégique sous différentes formes de contrats de partenariat public-privé. Néanmoins, le développement d'une compréhension partagée autour du concept de ppp est une question majeure et primordiale en vue d'assurer une meilleure implantation de ce modèle stratégique dans le contexte socio-économique algérien, et pour laquelle, les efforts doivent être fournis par les deux parties (secteur public et secteur privé).

#### **2.4 La perception partenariat public-privé en Algérie :**

L'environnement économique de l'Algérie a toujours été caractérisé par la forte présence et la prédominance de grandes institutions publiques à caractère stratégique et économique, qui permettent à l'état d'encadrer ses entreprises pour protéger son patrimoine. Cependant, dans le même temps, le gouvernement a accepté d'utiliser de nouvelles méthodes pour renforcer la gestion de ses entreprises, notamment : les partenariats public-privé (PPP).

Le partenariat public-privé est courant en Algérie, mais son cadre juridique est encore en construction. L'Algérie n'a pas de système et de cadre juridique spécifiques pour la coopération

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

public-privé, elle est donc régie par des lois d'investissement et des lois spécifiques. Chaque département d'activité.

### **La première exigence : l'historique du développement du partenariat entre les secteurs public-privé en Algérie**

Après l'indépendance, l'Algérie s'est surtout intéressée à consacrer l'idée d'indépendance économique dans la conduite de ses affaires publiques. Elle a consacré le principe de priorité à l'investissement public dans le financement de l'économie nationale, et ainsi l'état a joué le rôle de facilitateur et d'observateur. En même temps sur toutes les branches de l'économie nationale.

#### **Premièrement : la période après 1962**

C'est la période où l'état n'apparaissait pas au sens économique, c'est-à-dire l'état qui porte les charges du développement, est donc la politique économique durant cette période était caractérisée par une croissance lente, une croissance en déclin et un manque de vision économique future, commerciale et le manque d'experts dans le domaine de la science, de la technologie et des affaires financières.

Face à cette réalité difficile, le gouvernement Algérien de l'époque n'avait d'autre choix de conserver les équipements hérités de l'époque coloniale : les deux gestionnaires, lois, décrets et pratiques qui existaient avant l'indépendance, et continuaient à mettre en œuvre les projets programmés dans le cadre du projet Constantine (1959-1964).<sup>15</sup>

#### **Deuxièmement : au cours de la période 1963-1982**

Après l'indépendance, l'Algérie s'est surtout intéressée à consacrer l'idée d'indépendance économique dans la conduite de ses affaires publiques. Elle a consacré le principe de priorité à l'investissement public dans le financement de l'économie nationale, et ainsi l'état a joué le rôle de facilitateur et d'observateur. En même temps sur toutes les branches de l'économie nationale. Ce double rôle de l'état s'est concrétisé par la consécration d'un certain nombre des aspects et principes suivants : <sup>16</sup>

#### **Minimiser l'ingérence des investisseurs étrangers :**

L'idée d'indépendance économique était incompatible avec le flux d'argent étranger, de sorte que le législateur a alloué des zones secondaires pour l'intervention des investissements étrangers, où les investissements étrangers directs ne peuvent être effectués que dans des domaines qui ne sont pas considérés comme économiquement importants ou vitaux pour le pays.

---

<sup>15</sup> <http://e-nour.ahlamontada.net/t/994-topic>.

<sup>16</sup>amina rikab Forum National dans le cadre des investissements étrangers en Algérie, Université d'Abi Bakr, Belkaid, Tlemcen, 2016 p.4 .

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

Économique, bien que le législateur ne connaisse pas la notion de ces secteurs vitaux. Cependant, il montre les manières dont les états interviennent dans ces secteurs en utilisant leur argent et en créant des sociétés nationales.

L'idée de secteurs vitaux s'est en fait traduite en consacrant le système des monopoles qui a été accordé aux entreprises nationales établies plus tard, et en retour, il n'a donné au capital privé national ou étranger aucune liberté ou initiative pour investir dans ces secteurs et investir dans d'autres secteurs spécifiques (industrie et tourisme). Cependant, cet investissement n'est pas effectué librement, mais un accord préalable doit être obtenu auprès des autorités administratives. Par conséquent, compte tenu de la licence ou de la certification, l'investissement étranger est limité aux secteurs industriels et touristiques. Adapter, mais il existe une exception, car l'état peut autoriser des investisseurs étrangers à intervenir dans des projets importants d'une manière prédéterminée.

### **-Investir dans une économie mixte d'entreprise :**

L'intention de l'Algérie d'adopter un système de société économique mixte a été démontrée, c'est-à-dire sous forme de coopération internationale, c'est-à-dire sous forme d'investissement direct étranger dans le cadre économique Algérien utilise des capitaux privés étrangers ou nationaux pour participer à la création de telles sociétés.

Cependant, ce type de participation est également limité car l'état stipule des conditions inconnues, c'est-à-dire que d'une part, l'état a la capacité de racheter toutes les actions et actions détenues par des partenaires privés ou étrangers et d'exercer le droit de premier refus. Si un partenaire privé ou étranger vend ou cède ses parts dans une société d'économie mixte, l'autorisation est accordée, par exemple : la société d'économie mixte est propriétaire de la société franco-algérienne Saïdal produisant du gaz naturel 1971.

### **-Intervention de l'investisseur étranger via le système d'appel d'offres:**

En plus de l'implication directe de l'investisseur étranger dans le tourisme et l'industrie, ou participant à tous les secteurs économiques du pays à travers la création de sociétés d'économie mixte, les investisseurs étrangers peuvent également intervenir dans le cadre de l'appel d'offres proposé par l'état. Mettre en œuvre son plan de développement économique dans tous les secteurs économiques.

Dans ce cas, l'investisseur étranger doit établir une institution économique et se conformer aux exigences du mandat régissant le processus d'investissement qui détermine les objectifs productifs de l'entreprise à créer.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

### **Troisièmement: au court de la période 1982-1990**

Durant cette période, le législateur a séparé l'investissement étatique de l'investissement étranger par la loi n 82-13 sur les sociétés hybrides, et l'investissement étatique était régi par la loi n 82-11 sur l'investissement économique privé national. <sup>17</sup>

L'Algérie avait ainsi confirmé son intention de rejeter les macros 'investissements et avait préféré investir par le biais d'entreprises mixtes.

### **Quatrièmement : après les années 90**

Le partenariat entre les secteurs publics et privé est une nouvelle tendance intéressante entre le secteur étatique et l'investissement étranger suite à la vague de privatisations du pays dans les années 1990, et le recours à ce partenariat est relativement nouveau, car connu. Le premier contrat de ce type est essentiellement limité à la gestion des services publics, car l'entreprise est désormais publique et il n'y a pas de législation privée complète.

En l'absence d'un cadre juridique et de décrets régissant ce type de contrat, un projet ( partenariat public-privé ) a été retardé jusqu'en 2006, il s'agissait de la première application efficace de partenariat public-privé pour la gestion des services publics d'eau et de purification avec la société Suez Environnement, ainsi que la gestion de aéroport avec ADPM.

En 2011, l'Algérie s'est associée à la RATP DEV sur les services liés au Métro Algérie, ainsi que sur la gestion des services hôteliers avec le complexe ACCOR. <sup>18</sup>

Elle a été suivie par 11 projets de dessalement d'eau de mer sous la forme d'un contrat de construction BOO. Deux centres électroniques présentés par Algerien Energy Company.<sup>19</sup>

Cependant, tous ces projets n'ont pas confirmé la tendance de l'état algérien vers l'application formelle de ce type de contrat jusqu'à la fin de :

### **-Décembre 2017 :**

Une charte spéciale encadrant le partenariat public-privé a été signée, avec la participation de tous les partenaires de la décennie économique et sociale nationale pour la croissance des organisations d'employeurs et de l'union générale des travailleurs algériens.

La signature de cette charte renforcer le cadre de la tripartie (Gouvernement, Syndicat, Employeurs) qui a été fondée en 1991, il a encadré son travail dans vivre 2014 avec la signature de la décennie

---

<sup>17</sup>Loi N° 82-13 du 28 août 1982, relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte, A.R.O.35 du 31 juillet 1988, modifié et complété par la loi n° 86-13 du 19 août 1986, A.R.O. .35 daté du 27 août 1986

<sup>18</sup> Ghassane HADJAR, le partenariat public-privé : transfert de connaissances managériales et apprentissage. Cas d'entreprises publiques algériennes. Gestion de management, université Nice Sophia Antipolis, 2014.p8.

<sup>19</sup> M.TELIDJI Mohamed Salim, encadrement et promotion des PPP en Algérie, ministre des finances, Alger, le 04 mai 2015, p7.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

économique et sociale nationale pour la croissance.

Le partenariat public-privé est un effort stratégique pour mobiliser les ressources financières des opérateurs économiques et privés algériens pour l'achèvement des projets d'infrastructure qui ont été inclus dans les plans de travail du gouvernement qui bénéficieront des revenus de l'exploitation.

Le partenariat entre les secteurs public et privé est l'une des solutions les plus importantes à la stagnation économique, car il est particulièrement pertinent pour établir un cadre juridique et réglementation avant l'économie et l'environnement d'investissement. La politique de partenariat entre le secteur public et le secteur privé est généralement adoptée en fonction des spécificités de chaque pays et de ses objectifs de politique publique. Cela permettra de mobiliser toutes les ressources humaines et financières publiques et privées, nationales et internationales, d'éviter ainsi des interruptions coûteuses aux plans d'investissements publics.

L'Algérie s'est attachée à reconsidérer les partenariats entre les secteurs publics et privé, notamment au niveau législatif, afin de donner la flexibilité requise dans l'encadrement de ce type de partenariats public-privé contribuent à améliorer les services d'infrastructures économiques et sociales au profit de des usagers, en utilisant l'expertise du secteur privé, et en améliorant l'allocation des ressources financières de l'état, en réduisant le recours à la dette publique, et en la composant par la mobilisation de financement privés, ainsi qu'en assurant la réalisation des projets dans les délais et dans les budgets qui est fixés.

Le programme de partenariat public-privé vise également à améliorer la qualité des projets dans différents secteurs grâce à l'échange d'informations et à l'utilisation des meilleurs pratiques internationales, et la diversification du nombre de projets de partenariat pour soutenir la croissance et répondre aux besoins d'investissement dans le pays.

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

1962



- Régression de la croissance et manque de vision pour l'avenir;
- Manque de pneus de marche ;
- Conservation des organes hérités de l'époque coloniale.

1963-1982



- Réduire les interventions des investissements étrangers;
- Investissements dans les entreprises à économie mixte;
- Intervention des investisseurs étrangers par le biais du système d'appel d'offres.

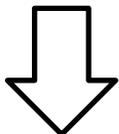
1982-1990

- Séparation des investissements étrangers et nationaux



Après 1990

- 2006-Première application public-privé du partenariat dans la gestion des services publics d'eau et d'assainissement;
- 2011- Partenariat sur les services pour le métro algérien;
- Gestion des services hôteliers avec le complexe ACCOR;
- Projet de dessalement de l'eau de mer sous forme de priorité et d'exploitation du contrat de construction.



Fin 2017

Signature d'une charte encadrant le partenariat public-privé entre le tripartite (Gouvernement, Syndicat, Patronat).

# Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

## La deuxième exigence: déterminants du partenariat public-privé en Algérie

Les déterminants de la charte ppp en Algérie sont les suivants:<sup>20</sup>

### Premièrement : le cadre d'application

#### 1. Les opérations impliquées:

Cette charte couvre toutes les institutions publiques et privés nationales, tous les secteurs d'activité, ainsi que l'EPIC et d'autre organismes,et les organismes publics du secteur agricole, s'appliquent exclusivement aux opérations:

- Création de projets communs.
- Ouverture du capital d'une entreprise publique (augmentation de capital / cession d'actions ou cession ou transfert d'actions).
- Prise de participations dans l'entreprise

#### 2. Les opérations exclues:

Cette charte ne s'applique pas aux sociétés de personnes ne nécessitant pas d'opération en capital,notamment:

- Partenariat d'affaires ou services connexes (distribution, sous-traitance,etc...).
- Créer un groupe temporaire sans capital social pour participer ensemble à un projet.
- Partenariats soumis à une législation sociale.

#### 3. Types de liens:

L'entreprise peut utiliser tous les types de partenariats, notamment:

- Avec une ou plusieurs parties capitales résidentes;
- Avec une ou plusieurs parties non-résidentes au capital;

### Deuxièmement : le cadre juridique

#### Les provisions légales

Les procédures de partenariat en Algérie n'étant pas formulées par un système juridique spécifique, les pouvoirs publics ont formulé des dispositions dans la décision du CPE pour permettre aux opérateurs de mettre en œuvre des projets de partenariat dans un cadre ordonné.

Les principaux textes dans ce domaine sont :

- Le droit commercial;
- Droit civil;

---

<sup>20</sup> La Charte Nationale de Partenariat est une charte publique et privée, publiée le 23 décembre 2017

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

- Loi n 16-09 du 3 août 2016 relative à l'encouragement de l'investissement;
- Décret n 01-04 du 20 août 2001 portant organisation, gestion et privatisation des entreprises publiques économiques;
- Ordonnance n 03-03 du 19 juillet 2003 sur la concurrence, modifiant et complétant;
- Règlements et instructions émis par la banque d'Algérie;
- Les décisions pertinentes prises par CPE pour réglementer le partenariat et les dispositions énoncées dans certaines d'entre elles sont incluses dans la présente charte.

### **Les parts de la société dans le capital de la société de personnes**

- Lorsqu'une société de personnes est conclue entre une ou plusieurs parties résidentes, l'entreprise ou sa filiale ne peut s partager moins de ( 34% ) du capital;
- Lorsque la société de personnes comprend un ou plusieurs résidents et une ou plusieurs parties non-résidentes, sa part (49%) du capital ne peut dépasser;
- Si la société de personnes ne comprend pas une ou des catégories de non-résidents, sa filiale peut se partager au moins (51%) du capital.

### **Financement de partenariat**

En règle générale, les entreprises, comme leurs partenaires, sont responsables du financement de leur activité de partenariat.

Elle peut mobiliser ses propres ressources ou lever des fonds auprès des banques ou de l'état (dépression générale). Habituellement, les fonds nécessaires à l'investissement sont levée par la coentreprise sur le marché local.

Toutefois, conformément aux dispositions de l'article 63 de la loi de finance de 2016, le recours à des financements externes, nécessaires aux investissements stratégiques de la joint-venture, sera éligible à l'agrément du gouvernement. La soumission du projet de partenariat au CPE doit clairement énoncer l'objectif, les motifs, le montant les caractéristiques, l'impact et les conditions de ce financement.

De plus, un partenaire potentiel souhaitant apporter un financement externe doit s'engager auprès de l'organisme de financement identifié, notamment :

- Le taux d'intérêt proposé;
- Délai d'attente;
- Terme et conditions de paiement;
- Commissions et autres frais financiers, le cas échéant;
- Conditions d'échange.

La forme et la nature du projet de partenariat doivent être préalablement discutées entre les partenaires

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

et explicitées dans les documents de partenariat, notamment le business plan pacte d'actionnaires.

D'autres dispositions sont applicables

**Transparence des procédures:** la société doit établir des procédures internes pour assurer la transparence du processus de partenariat, qui doit assurer que l'ensemble du processus est suivi et traduit, notamment:

- Tenir à jour des dossiers classifiés et primaires pour le calcul des transactions de retrait / réception, les spécifications, les demandes et les offres soumises, l'évaluation des offres;
- Obtenir les informations de tous les candidats en temps opportun, et les conséquences spécifiques de leurs offres ou intentions;
- Mise en œuvre de procédures non physiques comprenant notamment des enregistrements automatisés, des échanges d'informations via internet et des informations sur les candidats dans les délais impartis.
- Conformité aux lois: Avant de signer tout accord, l'entreprise doit procéder à une évaluation de la conformité légale et réglementaire de tous les projets d'accords de partenariat.

### **Troisièmement : les intervenants dans le processus de partenariat**

Le processus de partenariat est un processus, suivi et contrôlé par les parties suivantes:

#### **1-Conseil des contributions de l'état**

- Convient avant leur engagement aux plan d'affaires de l'entreprise, en particulier, les programmes de partenariat;
- Il est régulièrement informé par le secrétariat du CPE de l'avancement des projets de partenariat dans tous les secteurs;
- Fournit toutes les recommandations et instructions et prend toutes les décisions liées au projet qui lui est soumis au cours du processus.

#### **2-Le secrétariat du conseil des contributions de l'état:**

- Recevoir et vérifier les documents de partenariat de tous les ministères et départements, et s'assurer qu'ils sont conformes à la ligne principale;
- Le rapport de suivi semestriel se concentre sur l'état d'avancement de tous les engagements ministériels et projets de partenariat.
- Rédiger toutes recommandations à la commission permanente d'experts de la commission des contributions du conseil d'état pour améliorer les procédures institutionnelles de régulation du fonctionnement du partenariat.

#### **3-Le ministre sectoriel chargé de la tutelle :**

- élaborer et proposer, en consultation avec les entreprises du secteur, une stratégie de partenariat pour leurs entreprises du secteur;

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

- si nécessaire, son représentant est nommé au comité du partenariat;
- les projets de partenariat des entreprises de leur secteur sont présentés au conseil d'état contributions.
- transfert au secrétariat CPE le rapport de suivi semestriel sur les engagements et l'état des projets de partenariat en cours, y compris entre les institutions publiques.

### **4-La société:**

-Dans le cas d'activités de partenariat impliquant des filiales, les responsabilités de gestion et les responsabilités de ces activités sont entièrement supportées par la société. Établir des procédures internes pour définir les participants et leurs rôles respectifs impliqués dans le processus.

-Le conseil d'administration de la société est responsable de l'ensemble du processus de partenariat :

- ~ Il a pour mission de vérifier la sélection des associés;
- ~ De vérifier les documents de partenariat;
- ~ De soumettre les documents de partenariat à l'assemblée générale des actionnaires de la société;
- ~ De vérifier le rapport semestriel de suivi des engagements.

-Afin d'assurer la liquidité des opérations, le PDG de la société fait régulièrement le point sur la situation du conseil d'administration pour comprendre l'avancée du partenariat. Le cas échéant, le conseil d'administration convoque une réunion extraordinaire et transmet en même temps cette prise de position au conseil d'administration de la filiale concernée.

### **2.5 L'expérience de l'Algérie dans les projets de partenariat public-privé**

En théorie, les principaux avantages du recours au ppp sont l'optimisation du rapport coût/résultat, la répartition des risques entre les pouvoirs publics et les opérateurs privés, la maîtrise stratégique des services par les entités publiques, et enfin les gains à traiter avec le secteur privé expérimenté. Une liste des partenariats public-privé actuellement mis en œuvre dans les transports urbains d'Alger (contexte, objectifs, modalités de mise en œuvre et résultats observés jusqu'à présent) sera présentée.<sup>21</sup>

L'Algérie a pu réaliser quelques projets sous forme de partenariat public-privé. Nous allons donc présenter l'expérience de l'Algérie dans ce domaine de projet en présentant certains de ces projets jugés très importants, malgré le cadre réglementaire spécifique aux investissements du pays qui sont représentés comme une entrave à ces projets et pour d'autres.

---

<sup>21</sup> Revue des réformes économique et intégration dans l'économie mondiale volume7, numéro 14, pages 171-200.< <https://www.asjp.corist.dz>>.

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

### 2.5.1 Secteur de l'eau

La ville d'Alger a connu une crise de l'eau à l'été 2002 en raison de deux facteurs principaux Origine : Sécheresse et conditions importantes à long terme du réseau d'approvisionnement en eau Le problème de l'approvisionnement en eau d'Alger. Afin d'éliminer les problèmes connexes Pénurie d'eau, le gouvernement algérien met en œuvre un plan ambitieux Moderniser les installations existantes. Ainsi, un projet de partenariat public-privé a été lancé au travers de la concession, et un appel a été lancé à Suez Environnement. Établir un diagnostic des appareils existants. Ce contrat est conclu par un acte formel Protocole d'accord signé par les autorités algériennes et l'Agence de l'environnement de Suez en février 2003 Il dure 5 ans. Ce partenariat public-privé a conduit à la création de 100% de la société Public (Société d'Eau et d'Assainissement d'Alger (SEAAL), Algérie à travers la société En 2010, 94,5 % de l'objectif attendu a été atteint.<sup>22</sup>

#### **-le contrat de management d'Alger : la construction d'un PPP exemplaire**

Signature du contrat de gestion de l'eau à Alger le 1er mars 2006 5,5 ans entre suez environnement et SEAAL, société des eaux et de Alger assainissement ( société algérienne ). a fait des progrès significatifs une série d'actions pour améliorer l'approvisionnement en eau depuis 2006 prioriser et coordonner, par exemple : <sup>23</sup>

- Créer un modèle de gestion des ressources;
- Récupération et fiabilisation de la production des eaux souterraines;
- La vitesse de mise à jour du réseau est de 50 km/an ;
- Accélérer la recherche de fuites (plus de 25000 en 2007) et réduire temps de réponse moyen élevé (maintenant <2 jours) ;
- Mettre en place une régulation de la pression jour/nuit dans certaines communautés d'Alger;
- La mise en œuvre d'une coordination opérationnelle entre services production/distribution/direction technique;
- Le transfert de savoir-faire (la mise en place de WIKTI (Water international Knowledge Transfer Initiative) pour les métiers et la méthodologie OPT ( Optimizing Personal Talents), spécifiquement pour accompagner l'épanouissement managérial des 250 top managers de SEAAL; <sup>24</sup>
- La qualité de l'eau est désormais conforme aux standards internationaux (plus de 99% de conformité bactériologique) etc.

---

<sup>22</sup> ACHIH.CHIBANI, Amina. Op.cit.p.187.

<sup>23</sup> SEAAL, 2008 ? Bilan d'activité- année 2, 1<sup>er</sup> mars 2007-29 février 2008, p03

<sup>24</sup> <http://www.suez-environnement.tv/en/water/100-algiers>.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

### **-Dans le domaine de dessalement d'eau de mer**

A fin 2015, 11 projets de dessalement BOO et 2 centrales électriques propulsé par Algérie énergie société (AES).Le projet Skikda, pour ne donner qu'un exemple, est construire un plan gouvernemental ambitieux d'ici 2020 28 usines de dessalement à grande échelle le long des 1300 kilomètres du littoral algérien. Le projet comprend la conception, la construction, le financement, le contrôle et exploitation d'une usine de dessalement, produisant 100000 mètres cubes d'eau par an utilise des procédures d'osmose inverse pendant une journée. Société algérienne de l'énergie (AEC) a en avril 2004; le projet a été attribué au consortium espagnol Geida, et le financement a été clôturé. Elle a eu lieu le 31 juillet 2005. Construction, contrôle, la durée d'exploitation est de 25 ans qui peut être prorogée d'accord-parties .l'usine de dessalement de Skikda sera l'une des plus importantes de ce genre au monde et devrait approvisionner 5000000 personnes dans la zone côtière orientale du pays située près de la Tunisie. Mais l'importance de ce projet réside d'abord dans son financement. Cette usine de dessalement de 110 millions de dollars est le premier PPP algérien financé par la banque locale, la banque nationale d'Algérie (BNA). En raison des prix élevés de l'énergie, la liquidité de l'Algérie est élevée, les autorités ont pris la décision stratégique d'impliquer le système bancaire local financement PPP en attribuant des contrats PPP à différentes banques. <sup>25</sup>

Dans ce projet, le gouvernement algérien semble avoir un plan les contrats bien structurés sont attrayants pour le marché. Il a pris une méthode stratégiquement important dans le développement et la diffusion de l'expertise et des connaissances de tous départements locaux dans le financement de projets PPP finances et conseil.

### **2.5.2 Dans la pétrochimie : cas de la société des fertilisants d'Algérie ( FERTIAL) :**

Fertial, fleuron national de la pétrochimie, est Algérie le groupe Asmidal et le groupe espagnol ont signé un partenariat en août 2005 Grupo villar Mir.ils détiennent respectivement 34% et 66% du capital. Outil de produit, installé sur les sites industriels d'Annaba et d'Arzew, capable de un million de tonnes d'ammoniac sont produites chaque année. Une partie du produit est réutilisée utilisé dans la production de divers engrais azotés et engrais phosphatés. Après ça a investi plus de 170 millions de dollars US pour remettre à neuf les outils industriels Fertial il a gagné des parts de marché considérables à la fois sur les marchés d'exportation et nationaux. Rappelons qu'avant de fusionner avec Fertiberia, Fertial a accumulé une masse pour ses

---

<sup>25</sup> Banque mondiale, « promotion des PPP africains auprès des investisseurs, guide de préparation de projets, 2009, p 103 et 104.

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

fournisseurs (Sonatarach et Asmidal) et ses pays (trésor publique) 15,406 milliards de dinars. Mais force est de constater qu'aujourd'hui, grâce à l'amélioration des résultats financiers de la compagnie, la dette a été totalement épongée. Le redressement de sa situation financière a été rendu possible grâce à l'amélioration des résultats financiers et ses performances en matière de production.

26

Il est par ailleurs utile de noter que l'agriculture algérienne est fortement soutenue par Fertial qui a aussi réussi à écouler ses produits à la fois sur le marché algérien et à l'étranger.<sup>27</sup>

### 2.5.3 Secteur d'agriculture :

Fertial, l'Association algérienne des engrais est l'un des plus grands exportateurs du pays et est En août 2005, le groupe algérien Asmidal (34%) et Groupe espagnol Grupo Villar Mir (66%). Le partenariat est désormais plus qu'une réalité, Car dans la production d'ammoniac et d'engrais, les résultats obtenus sont très bons satisfaisant. Bonne performance en 2012, avec une production d'engrais supérieure à 245 000 tonnes Uniquement produit et vendu en Algérie, et 858 000 tonnes d'ammoniac, l'un des composants de l'ammoniac engrais.

Augmentation de 10 % de la production en dix ans, chiffre d'affaires atteint 444 millions En 2012, il était de 284 millions d'euros en 2010. L'entreprise compte 1 300 employés et est Parmi les principaux exportateurs du pays, les hydrocarbures ne sont pas inclus. En 2012, 74% de son chiffre d'affaires L'activité est réalisée à l'export, contre 56% en 2009. Il dispose de deux bases de production Elle occupe par ailleurs une confortable septième place au niveau mondial. Si à l'export Fertial est dans le peloton de tête des entreprises productrices d'ammoniac, sur le marché Intérieur elle n'est pas en reste, puisqu'elle est leader dans la production d'engrais fertilisants. Pour assurer la disponibilité des produits elle répond à tous les besoins de l'agriculture.<sup>28</sup>

### 2.5.4 Secteur du transport :

La ville d'Alger a connu de nombreux développements importants. Surtout son L'agglomération, ainsi que le mode de vie et l'urbanisation suburbains. Ce qui constitue Un enjeu important de la mobilité des populations. C'est dans ce contexte Le gouvernement algérien s'efforce de résoudre le problème des transports et des déplacements de la population Dans la capitale. Les partenariats public-privé sont perçus comme des solutions encourageantes Alléger ce lourd fardeau sur la ville

---

<sup>26</sup> Fertial New, a la hauteur de ses ambitions, édité par Fertial N°19, juillet –août 2011,p 3-4 et Fertial New, 45 ans d'histoire, magazine édité par Fertial N° 32 septembre 2012, p.03.

<sup>27</sup> Fertial New, Fertial: une forte présence à l'international, édité par Fertial, numéro 10 novembre 2010, p. 5-9.

<sup>28</sup> Tchanga Ntichi Thomas Audré& Ama Fatou Bosson mages: Impact de la structure sur la performance des entreprises: revue de la littérature, l'obtention de la maîtrise en sciences de gestion option.

## Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé

---

d'Alger.

En 1999, la Société du Métro d'Alger (EMA) a lancé un appel d'offres International, et a sélectionné deux groupes, Systra-Sgte, France, pour maîtriser Travaux, Algérie-Allemagne GAAMA réalise des travaux de terrassement et génie civil. Le projet a rencontré plusieurs difficultés. Le sous-sol s'est avéré difficile Fouilles, il y a beaucoup de bâtiments vétustes et fragiles, problèmes de financement Demandé à plusieurs reprises.

En 2003, le gouvernement a décidé d'utiliser le retour sur investissement pour financer le projet. L'équilibre économique du pays, c'est ainsi que le projet pourra redémarrer. travail de s Le 30 juin, le génie civil de la piste de pose du forage a été officiellement achevé 2007. La piste de 23 kilomètres a commencé à être posée en avril 2007, Par la société française Travaux Sud-Ouest France (TSO) et la première rame de métro Il a été construit par la société espagnole CAF et est arrivé à Alger en août 2008.

Le métro d'Alger se compose de 14 groupes de trains, chacun avec 6 voitures 25 000 déplacements par heure dans chaque sens, soit 150 millions de déplacements par an Une rotation très rapprochée prend jusqu'à 2 minutes. Ligne de métro Alger a été mise en service au premier semestre 2010, pour un coût total estimé à 77 milliards de DA, dont 30 milliards pour le génie civil et 47 milliards pour la construction équipement.<sup>29</sup>

### 2.5.5 D'autres projets dans différents secteurs :

Selon l'arrêté du ministre des Postes et de l'Informatique et Télécom, Algérie Télécom a lancé un projet de partenariat public-privé (AT) et les fournisseurs d'accès Internet privés (FAI) pour promouvoir l'accès Internet ADSL et À Internet en général.le PPP permet de financer de grands projets publics dans les secteurs du transport, de l'énergie, de l'industrie, des télécoms, des autoroutes et bien d'autres afin de "soulager" le trésor public, notamment dans la conjoncture actuelle d'amenuisement des ressources financières.<sup>30</sup>

Pour l'Algérie, force est de constater que le tissu économique du secteur privé constituée à plus de 97% d'entreprises de types familiales peu initiés au management stratégique en majorité des TPE rendent difficiles ce genre de partenariat. Pour des raisons historiques, l'entreprise publique conserve en 2017 encore, une supériorité de fait sur les sociétés privées n'étant souvent pas assujetties à l'obligation de résultats puisque l'état propriétaire la renfloue souvent financièrement en cas de difficultés (Cas Eel Hadjar – SNVI). Encore que les grandes sociétés

---

<sup>29</sup> Ibid., p.188.

<sup>30</sup> AIT MOHAND, Hayat. Partenariat public-privé et gestion durable des sciences publics locales des déchets dans la commune de tizi-ouzou. Mémoire de master en sciences économiques, Tizi -ouzou: université Mouloud Mmméri de Tizi-ouzou, FSEGG, 2013, p. 43.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

nationales en activités (Sonatrach, Sonelgaz, SNVI, Cosider etc...) coopèrent depuis longtemps déjà avec des sous-traitants privés strictement cantonnés à leurs périphéries, sans réelles possibilités d'interférer dans leurs stratégies.<sup>31</sup>

### **5-Les obstacles des institutions à atteindre leurs objectifs:**

Les obstacles des institutions économiques publiques en Algérie trouvent leur origine dans l'atteinte des objectifs ambitieux de l'état dans le cadre de la mise en œuvre des différents plans de développement suivis pour diverses raisons qui peuvent se résumer comme suit:

#### **4-1-Manque de calcul économique:**

Le calcul économique fait référence à un ensemble de méthodes d'analyse, d'outils, de techniques quantitatives et de méthodes d'analyse économique, qui sont généralement utilisés dans le processus d'analyse, de traitement et d'évaluation des données liées à l'efficacité et à l'efficience, ainsi qu'à l'analyse de la rentabilité financière ou de la rentabilité de l'institution, quels sont les différents éléments utilisés dans les systèmes de contrôle de gestion, nous aborderons dans le chapitre suivant. La plupart des institutions, en particulier pendant la période de 1967 à 1979, lorsque les institutions publiques avaient à la fois des rôles économiques et sociaux, étaient fondées sur des ordres administratifs et ne prêtaient pas attention aux facteurs de profit ou de risque économique, de sorte qu'elles n'avaient pas de trésorerie, La tâche sans aide. cependant, dans la période 1989 jusqu'à aujourd'hui, un intérêt a commencé à apparaître et a souligner la nécessité de renforcer et d'accompagner les outils de contrôle économique et une partie des techniques de contrôle de gestion.

#### **4-2-La nature du secteur public économique:**

L'émergence et le développement d'institutions publiques dans plusieurs pays du tiers monde, dont l'Algérie, résultent d'une planification à visée économique et sociale, mais pour diverses raisons, elles sont tombées en difficulté et ont des effets négatifs sur la gestion. les institutions publiques, ce qui a eu un impact négatif sur les résultats obtenus. Et ces événements peuvent apparaître par exemple dans:

**4-2-1- l'accélération consécutive des changements de politique économique:** l'incapacité du pays à prendre des décisions décisives a un impact négatif sur la mise en place d'une gestion administrative efficace. Une base solide, qui se reflète dans ses mauvais résultats.

**4-2-2-centralisation excessive:** comme d'autres économies planifiées, le système économique de l'Algérie est trop centralisé. Les interventions des acteurs sont nombreuses au niveau des groupes

---

<sup>31</sup> <https://www.algerie1.Com/actualite/comment-dynamiser-le-partenariat-public-privé-en-Algerie-99>

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

locaux. La raison est la même que celle de la législation régissant l'économie nationale avant les années 1980 un autre point de vue ce sont les particuliers algériens qui considèrent les institutions publiques comme des biens publics utilisables gratuitement dans les divers lieux où elles existent. Étant donné que ces institutions de ce système central ne jouissent d'aucune indépendance, tout comme nous avons constaté qu'il existe un centre dans chaque prise de décision, y compris les activités institutionnelles, cette situation a conduit à sa perte dans un cadre plus raisonnable. Utiliser efficacement son énergie.

### **4-2-3- Déviation de l'entreprise à sa fonction économique:**

La raison de cet écart est en fait due à l'imbrication de facteurs historiques, sociaux et politiques, qui ont conduit les institutions à s'engager et à privilégier des activités sociales qui n'ont rien à voir avec les fonctions de production. Nombre maximum de privilèges matériels accordés par les institutions publiques.

### **4-2-4- Expérience managériale épuisante :**

En effet, les institutions publiques ont perdu les meilleurs éléments administratifs et l'expérience des travailleurs de la production, la plupart d'entre eux ont été transférés dans le secteur privé ou promus à des postes administratifs. En plus de ce qui précède, d'autres facteurs qui continuent d'avoir un impact significatif sur les déficits institutionnels algériens peuvent être résumés comme suit: la structure des institutions publiques Algérie, qui ne répondra pas aux changements dans le nouvel environnement; les systèmes d'information sont presque totalement paralysés, les managers manquaient de compréhension de l'environnement interne et externe de l'organisation, en payaient le prix, et en payaient encore le prix; manquaient d'une stratégie commerciale claire.<sup>32</sup>

**6-Résultats de la mise en œuvre du partenariat public-privé:** D'après les études précédentes, certains résultats ont été obtenus:

- Le partenariat entre les secteurs public et privé est un choix stratégique pour la fourniture de services publics. En raison des efforts accrus entre les secteurs public et privé pour améliorer la qualité de la performance des institutions publiques, il a également joué un rôle. Contribution du capital dans la relance de l'économie nationale jouer un rôle important pour les partenaires étrangers, surtout si le partenaire privé est un partenaire étranger, car les avantages de ce dernier sont au détriment des partenaires locaux. Il permet également de créer des emplois et de transférer

---

<sup>32</sup> Nasser Dadi Adoun, Monitoring Management and Performance in the Economic Institution, Dar Muhammad iyah, Algérie, 2010, p.107.

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

des technologies et d'entrer à l'international concurrence, les pays doivent donc créer pour eux un environnement économique, sociale, politique et juridique approprié.

-Afin d'obtenir la rentabilité positive du partenariat entre les secteurs public et privé, l'efficacité doit être atteinte, ce qui passe par la disponibilité des facteurs de base et l'adéquation des déterminants du partenariat entre les deux secteurs. Des déterminants inappropriés et des facteurs non essentiels sont souvent indésirables, de ce fait, l'application des partenariats cesse parmi les déterminants applicables à la protection des partenariats public-privé algériens, le droit des investissements et le droit des investissements étrangers en particulier, à l'exception de l'Algérie et les diverses lois qui les régissent. La loi sur l'investissement étranger décourage l'attraction des étrangers car elle leur impose des restrictions. Pour les établissements publics, le caractère bureaucratique et administratif des établissements publics est perçu comme un obstacle à la mise en œuvre de tels contrats. Par conséquent, les autorités compétentes doivent reconsidérer la particularité de la définition afin de favoriser l'application de ce concept.

-Le partenariat public-privé a obtenu des résultats positifs en termes d'expérience, de nouvelles technologies et d'emplois qu'il apporte au secteur public, mais ce dernier, malgré ses nombreux aspects, n'est pas sans un climat propice à son développement inconvenients. Le succès ne se crée pas, la recherche est une faisabilité et un bon plan basé sur les déterminants de l'économie et de la réalité nationale.

### **Conclusion**

Les partenariats public-privé n'est pas le remède miracle à tous les maux qui affectent l'action public pour améliorer ses services. Mais cette forme de coordination reste une des solutions pour mettre le service public au service du public.

Les modèles de PPP sont largement utilisés dans différents pays a raison d'y chercher des solutions pour améliorer ses derniers. Les PPP ont été un gage d'efficacité, d'amélioration de la qualité, d'augmentation du service est de baisse des coûts.

Face à la transgression des modes de développement du secteur public en économie ouverte, on retrouve les stratégies adoptées pour développer l'économie nationale d'une part et améliorer la rentabilité des institutions publiques d'autre part, à la lumière de l'évolution technologique et l'économie de marché qui fait du secteur privé un partenaire fiable pour le secteur public.

En Algérie le meilleur cas de PPP qui existe et sans doute celui de société de l'eau et de l'assainissement d'Alger qui est chargé de produire et distribuer de l'eau potable en quantité et en qualité ainsi que le curage des eaux usées sur le périmètre d'Alger, Tipaza et Tizi-Ouzou pour le

## **Chapitre01: Généralité sur le partenariat public-privé**

---

site TAKSEBT qui a été créé par L'ADE et L'ONA avec un partenariat de gestion suez environnement.

**CHAPITRE II**  
**LA MISE EN PLACE DU PPP DANS**  
**UN ÉCHANTILLON D'ENTREPRISES**  
**PRIVÉES ET D'ADMINISTRATIONS**  
**PUBLIQUES**

# Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

---

## Introduction

Notre travail consiste à analyser la contribution de partenariat public privé sur le développement de l'administration public.

Pour y parvenir nous avons effectué une enquête de terrain « questionnaire » réalisée sur un échantillon d'entreprise privée et administration public dans la wilaya de Bejaia. Les données collectées ont fait l'objet d'analyse statistique et de modélisation à l'aide de logiciel Excel.

Avant d'en venir aux résultats de cette analyse, nous allons devoir, en premier lieu, présenter les éléments méthodologiques caractérisant notre démarche recherche. Puis, nous allons présenter notre enquête et notre démarche méthodologique. La deuxième section sera consacrée à une analyse des résultats de questionnaire destinée pour les privés et enfin, la troisième et dernière section sera réservée à l'analyse des résultats de questionnaire destinée pour les publics.

## Section 1 : La démarche méthodologique

### 1-1 La présentation des entreprises enquêtées

L'échantillon de notre enquête est composé de plusieurs entreprises, de différents secteurs d'activité et un groupe d'administration. Nous avons procédé par des questionnaires pour chaque type d'organisations. Pour mieux expliquer notre recherche nous pris comme exemple la direction Divindus (ex. SOMACOB) :

#### Présentation de l'organisme d'accueil

##### 1.1.1 Historique et description de l'A.P.M.C. pôle régional de Bejaia (ex. SOMACOB)

L'Algérienne de la Production de Matériaux de Construction (A.P.M.C.) pôle régional de Bejaia, ex. SOMACOB, est une entreprise publique économique, société par action (EPE/SPA). Elle a été créée le 28/04/1979, souscrit à 100% pour le compte du Groupe des Industries Locales (DIVINDUS).

Le Groupe des Industries Locales (GIL) dénommé DIVINDUS SPA au capital de 14.947.000.000 DA, est issu de la transformation de la SGP Centre et l'absorption des SGP IPRS, DIPREST, EST/SUD-EST et EL OUEST ainsi que le rattachement de l'EPE WOOD MANUFACTURE, et cela en application de la résolution du C.P.E. portant réorganisation du secteur public.

Il dispose d'une structure s'apparentant à celle d'un groupe multi-branches. Il est composé d'un

## **Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public**

portefeuille de 89 EPE et réalise un chiffre d'affaires annuel de 30 milliards de dinars pour un effectif global d'environ 14115 employés à l'échelle nationale, arrêté au 30/04/2016, couvrant plusieurs secteurs d'activités à savoir l'industrie, les services, de la distribution et de l'importation et, qui sont répartis comme suit :

- Les industries : 42 EPE ;
- Les services : 19 EPE ;
- Distributions : 18 EPE ;
- EPE Sud : 02 EPE et 08 projets.

Ce groupe est composé de 12 filiales. A.P.M.C. est l'une des filiales du groupe DIVINDUS.

L'A.P.M.C. est l'Algérienne de Production de Matériaux de Construction. Elle est une filiale du groupe DIVINDUS, sise à Alger. Elle est spécialisée dans la filière de production de produits de qualités répondant aux normes requises tels que :

- Les agrégats ;
- Les produits rouges ;
- Le plâtre de construction
- Les agglomérés en béton ;
- Les produits d'étanchéité et les émulsions routières ;
- Les enduits et ciments colles ;
- La menuiserie générale de bois ;
- L'isolation industrielle ;
- La réalisation de bâtiments et travaux publics.

L'A.P.M.C.emploie 1832 agents et s'étend sur neuf (09) wilayas réparties à l'est, au centre et à l'ouest du pays. L'entreprise a fusionné douze (12) ex. EPE de la filière, y compris SOMACOB. Elle dispose cinq pôles régionaux :

- Pôle régional d'Alger ;
- Pôle régional de Tlemcen ;
- Pôle régional de Batna ;
- Pôle régional d'Oum El-Bouaghi ;
- Pôle régional de Bejaia.

### **1.1.2 Objet de l'entreprise A.P.M.C.pôle régional de Bejaia**

L'entreprise a pour objet la production et la commercialisation des matériaux de construction. Son siège social se situe à la zone industrielle d'Ihaddaden à Bejaia.

## **Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public**

Elle dispose d'un complexe intégré composé de six (06) unités de production implantées sur le territoire de la wilaya de Bejaia, énumérées comme suites :

- Unité Agglo-Béton El-Kseur se spécialise dans la production et commercialisation des produits agglomérés ;
- La carrière d'Akbouproduit et commercialise des agrégats ;
- Les deux (02) briqueteries : Seddouk et Remilaproduisent et commercialisent des produits rouges (la brique) ;
- L'unité Plâtrière de Boudjellil est spécialisée dans le plâtre de construction ;
- L'unité de Menuiserie Générale de Tazmalt.

### **1.1.3 Présentation de l'unité Agglo-Béton El-Kseur**

L'unité Agglo-Béton EL –KSEUR a été créée suite à une convention du 21/09/1981 avec le fournisseur (la société J-POUSSARD) portant sur la fourniture et l'installation des équipements et matériels et l'assistance à la réalisation et la mise en exploitation de quatre (04) usines de même type. La durée de la réalisation de l'usine est de deux (02) ans et demi, d'autre terme de laquelle un essai de deux (02) mois de production avec succès.

L'unité est située à la sortie d'El-Kseur sur la route nationale n°26 en direction de Sidi Aich .Son implantation à la zone industrielle ouest lui donne l'accès directement à la route nationale reliant diverses wilayas (Bejaia, Bouira, Tizi-Ouzou). Elle est également très proche de la gare d'El-Kseur qui se trouve à moins d'un kilomètre et à 26 kilomètres du port de Bejaia qui lui procure un grand avantage en matière d'approvisionnements en matières premières.

L'unité emploie un effectif de 63 agents (au 30/06/2021) dont 07 femmes et 56 hommes et qui sont répartis comme suit (selon la catégorie socioprofessionnelle) :

- Cadre : 13
- Maitrise : 14
- Exécution : 36.

Aussi cette unité compte un nombre de cinquante (59) agents en contrat à durée indéterminée et quatre (04) travailleurs en contrat à durée déterminée.

### **1.2 Mission et objectifs de l'unité Agglo-Béton El-Kseur**

La mission de l'unité découle de celle de l'entreprise. Elle est la fabrication et la commercialisation des produits finis qu'elle met à la disposition de la clientèle. Le but de cette activité est la promotion du secteur du bâtiment, travaux publics et infrastructures, sans oublier le souci de répondre aux exigences

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

des clients et satisfaire leurs besoins.

Les objectifs assignés à cette unité se résument ainsi :

- Participer au développement économique local de la wilaya ainsi que sur le territoire national ;
- La valorisation des ressources locales ;
- La réalisation des projets de petites et moyennes industries des matériaux de construction ;
- La production et la commercialisation des matériaux de construction.

### 1.2.1 Nature de l'activité de l'unité Agglo-Béton El-Kseur

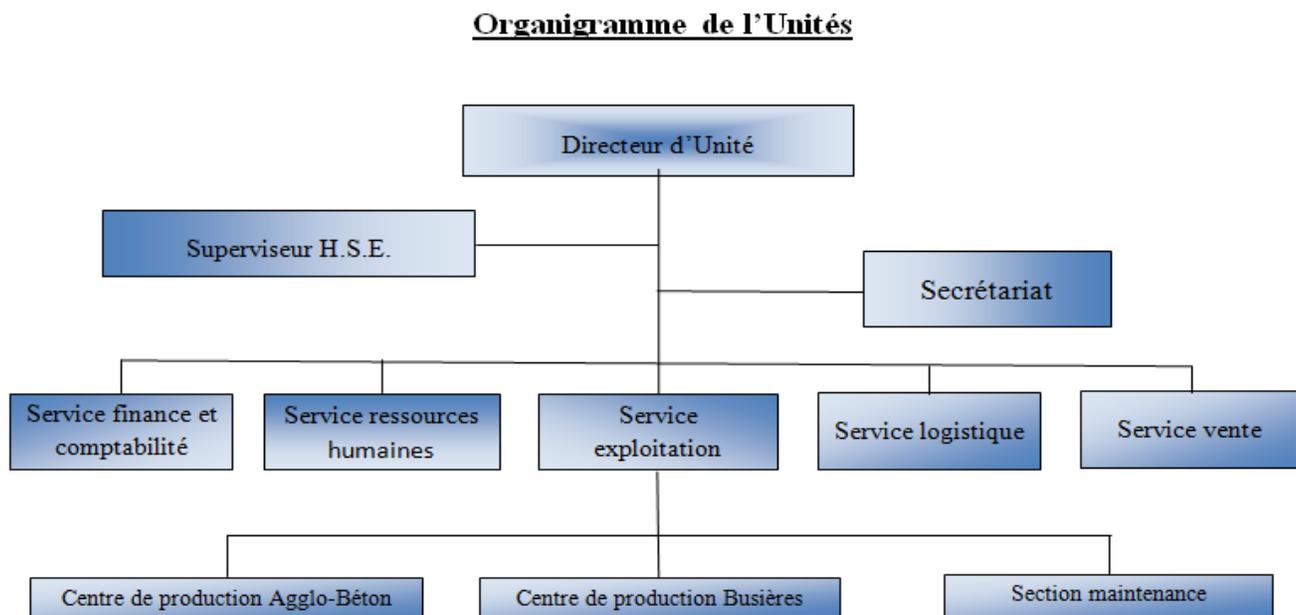
Le métier de base de l'unité agglo-béton El-Kseur est la fabrication des produits agglomérés en béton (parpaings, les hourdis, les bordures, les buses, le pavé et les conduites fumées).

Son activité secondaire est la commercialisation de toute la gamme des matériaux de construction.

### 1.2.2 Structure organisationnelle de l'unité Agglo-Béton El-Kseur

L'organigramme de l'unité agglo-béton El-Kseur peut être se présenter et s'expliquer de la manière suivante :

**Figure n°02 : Organigramme de l'unité agglo-béton El-Kseur**



**Source :** Document interne de l'entreprise.

- **La direction**

Concourir à la réalisation des performances tracées et des objectifs fixés à court ou à long terme (selon sa stratégie) par le pôle régional en assurant le fonctionnement optimum des services de son unité de

## **Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public**

---

production ainsi le respect des dispositions légales et réglementaires relatives à la gestion de l'unité dans sa globalité.

- **Le secrétariat**

Réaliser tous travaux de secrétariat (traitement de texte, enregistrement et diffusion du courrier, réception des appels téléphoniques, etc.) de sa structure et assister le responsable dans la tenue de son agenda et de ses dossiers de travail.

- **Le superviseur en Hygiène, Sécurité et Environnement (H.S.E.)**

Conseiller et assister la direction de l'entreprise pour l'évaluation des risques et de la définition de la politique de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement et la mise en œuvre les dispositions règlementaires en matière d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de médecine de travail.

- **Service finances et comptabilité**

Assurer la gestion financière et comptable, la trésorerie de l'unité, la production des états financiers et comptables conformément aux dispositions du S.C.F. (Système Comptable et Financier) ainsi que de participer à l'élaboration de toute analyse ou étude économique et financière à même de servir d'outils d'aide à la prise de décision.

- **Service ressources humaines**

Mise en œuvre de la gestion des ressources humaines et de la formation du personnel de l'unité conformément aux directives du département R.H du pôle ainsi que la mise en application des textes législatifs et réglementaires régissant les relations de travail et assurer la disponibilité des moyens logistiques nécessaires au fonctionnement de l'unité.

- **Service d'exploitation**

Assurer la définition et l'exécution du plan de charge de production et de programmes d'entretien curatif et préventif des équipements, ainsi que de la détermination des coûts correspondants et définir et mettre en œuvre les plans de charges et d'activités annuels du service et, le doter de moyens et de procédures à même de lui assurer un fonctionnement optimal. Ce service se décompose en :

- Centre de production AGGLO : fabrication des parpaings, hourdis, bordures, pavés et les shunts ;
- Centre de production BUSIERE : fabrication des buses (petites et grosses) ;
- Section maintenance qui s'occupe de l'entretien et de la maintenance des équipements de production.

- **Service logistique**

Assurer le soutien logistique de l'ensemble des activités de l'unité en termes de matières premières, d'outillages, transports, pièces de rechange et équipements à leur fonctionnement et à la réalisation de leurs

## **Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public**

---

engagements contractuels.

- **Service vente**

Assurer la prospection d'affaire pour l'unité et promouvoir l'image de l'entreprise et de ses activités ainsi que la prise en charge et la préparation des soumissions techniques dans le respect des normes, règlements et conformément aux lois en vigueur en cherchant de façon permanente une optimisation des coûts.

### **1.3 Présentation de la démarche méthodologie de l'enquête**

Dans cette sous-section, nous allons expliquer notre conception de l'enquête de son déroulement, la structure et le contenu de deux questionnaires l'échantillon étudié ainsi que les difficultés rencontrées lors de la collecte et de l'analyse des données.

#### **Identification des objectifs de l'enquête :**

L'objectif de notre enquête consiste à mieux connaître la contribution de partenariat public privé sur le développement de l'administration public.

##### **1.1.1 L'échantillon**

Notre travail d'étude est concentrée sur les entreprises public et privée qui font des projets de partenariat public-privé, la collection des données a été réalisée, en distribuant de deux type de questionnaires. Le premier questionnaire pour les entreprises, comportant des interrogations relatives à notre thème de recherche, le traitement statistique des données obtenues a été réalisé par Excel. Le deuxième questionnaire sur les administrations comporte aussi interrogations relatives à notre thème de recherche comme le premier, et le même chose pour le traitement statistique des données obtenues a été réalisé aussi par Excel.

#### **Les caractéristiques de L'échantillon des entreprises enquêtées :**

Pour mener à bien cette étude, répondre aux questions posées dans la problématique de cette recherche et pour que notre échantillon soit représentatif ; nous avons retenu les caractéristiques suivantes dans l'entreprise choisie :

- Type de l'entreprise (privé ou public) ;
- Activité de l'entreprise ;
- Statut juridique de l'entreprise ;

#### **La taille de l'échantillon**

Notre échantillon se compose de 20 entreprises privé et 5 entreprise public sur une population de 25 entreprise privée et 6 public. Nous avons pu récupérer 25 questionnaires sur les 31 entreprise public et privée contactés qui représente les 2 questionnaires exploitables. Cela représente un taux de réponse de 80.64 %.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

**Tableau N°3 : La taille de l'échantillon de l'enquête**

	Nombre d'entreprise dans l'échantillon	Taux %
Récupérés	28	90.32 %
Non récupérés	3	9.67 %
Distribués	<b>31</b>	<b>100 %</b>
Exploitable	25	80.64%
Non exploitable	6	19.35 %
Total	<b>31</b>	<b>100 %</b>

Source : réalisé par nos soins à partir de résultat de l'enquête

### Les restrictions apportées à notre échantillon

Les restrictions apportées à notre échantillon sont dues essentiellement

- Le refus de certaine entreprise de répondre aux questionnaires
- La non-conformité de quelques questionnaires
- Certaines entreprises ne l'ont pas retourné les questionnaires

## Section 2 : Analyse de résultat du questionnaire destiné pour les entreprises privées

Le travail de terrain s'est déroulé au niveau de la wilaya de Bejaia, nous avons commencé notre enquête le début de mois mai. Nous avons distribué les questionnaires dans les entreprises le début de la semaine, et nous les avons récupérés à la fin des semaines.

### 2.1 Identifications des l'entreprises privées enquêtés

Avant nous présenté les résultats obtenus .nous avez abordé pressentie les entreprise enquêtes et leur identification, donc le tableau suivant représente le statut juridique et domaine d'activités des entreprises et leur effectif et son siège social et des autres informations Listez les dans le tableau suivant ;

**Tableau N°4 : les identifications des entreprises privée enquêté**

Nome d'entreprise	Statu juridique	Domaine activité	Effectif	Siège social	Date de création	Date de premier ppp	Nombre de ppp
Entreprise boudraa	Personnel	Froid	4	Bejaia	2014	2017	5
Aloui etb	Individuelle	Battement	23	Samoune	2012	2014	7
Chitmotour	Individuelle	Mécanique	10	Bejaia ville	2018	2018	5
Squadra	personnel	Restauration	17	Bejaia	2011	2015	4

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

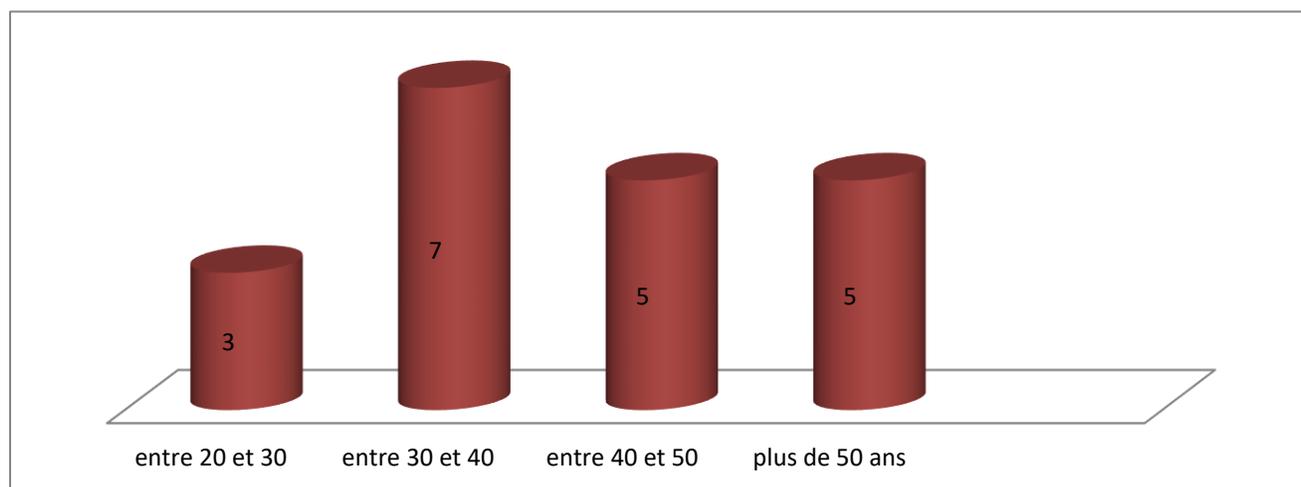
Boudchicha	personnel	Restauration	11	El kseur	2012	2013	5
Benamer	personnel	Etb/tce	15	beni djellile	2003	2006	7
Benyoube	SPA	Gardiennages	19	El kseur	2019	2019	3
Moulai	ETC	Mécanique	5	Amizour	2020	2020	5
Ait ouaret	personnel	Dépannage	6	Samoune	2019	2019	3
Ghanem	Spa	Assurance	4	El ksuer	2006	2010	5
Etb tce hr	personnel	Battement	22	Kherata	2002	2002	32
Berghouda	personnel	Pharmacie	6	E l kseur	2020	2020	2
Hamdane	Personnel	Pharmacie	6	El kseur	2000	2006	2
Ben rezzou	Individuelle	Bâtiment	65	Timezrite	2009	2009	12
Laggone	personnel	Transporte	2	Beni djelille	2010	2013	3
Bounia etb	Spa	Battement	70	bejaia	2002	2004	34
Aidli	Spa	Battement	95	Beni djellile	2009	2011	10
Laggoune	personnel	Bâtiment	45	bejaia	2005	2006	28
Etb bouheta	personnel	Bâtiment	47	Timezrit	2002	2003	56

Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain.

### 2.2 L'âge

Les données statistiques du tableau indiquent que l'âge le plus présenté est celui de « entre 30 et 40 ans » avec un taux de 35% ; suivie par ceux de « entre 40 et 50 ans » et « plus de 50 ans » avec un taux de 25% pour les deux , et 15% pour la catégories « entre 20 et 30 ans » . Dans notre enquête on a essayé de toucher presque à toutes les catégories d'âge choisi dans notre échantillon.

Figure N°3: Répartition de l'échantillon selon l'âge



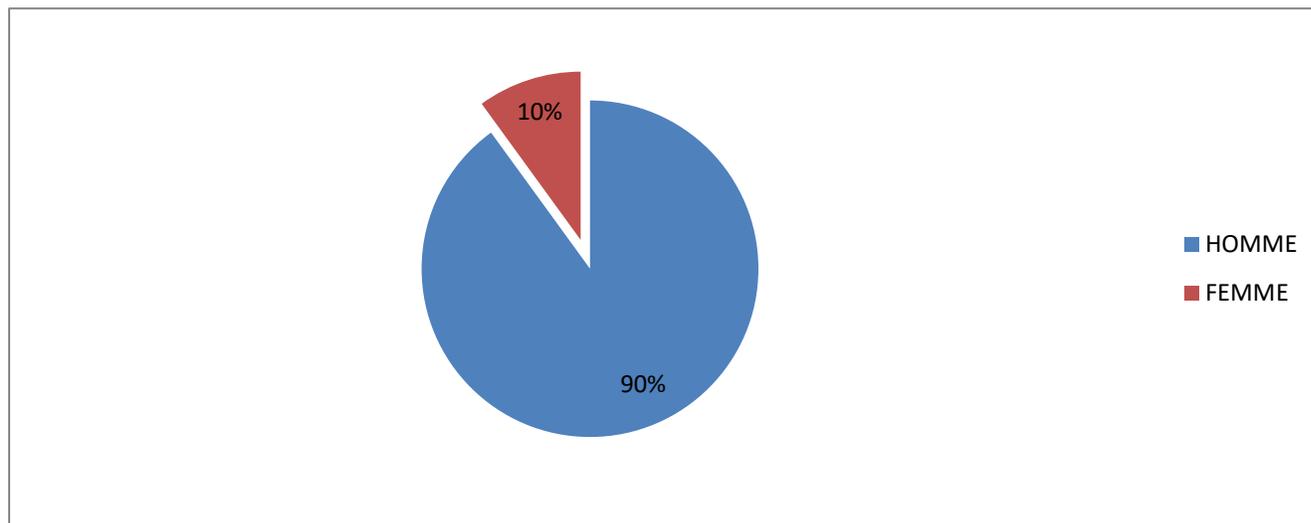
Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 2.3 Le sexe

D'après notre échantillon, nous pouvons constater que 10% des entrepreneurs interpellés sont de sexe féminin, à l'encontre de 90% qui sont de sexe masculin. Le pourcentage suivants nous affirme que l'effectif de sexe masculin est supérieur à celui de sexe féminin, cela s'explique d'une part par la nature de l'échantillon qui est aléatoire simple, c'est-à-dire l'accès aux enquêtés était aléatoirement simple

**Figure N°4: Répartition de l'échantillon selon le sexe**



Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain.

### 2.4 Niveaux d'instruction et situation familiale

#### 2.4.1 Situation familiale

D'après les résultats obtenus, on a trouvé qu'en majorité, des entrepreneurs ayant répondu à cette question sont des mariés avec un pourcentage (80%) et les autre répondu comme suit (15%) sont des célibataires et les (5%) restant sont des divorcé.

**Tableau N°5 : Répartition de l'échantillon selon la Situation familiale**

Situation familiale	Célibataire	Marie	Divorcé	Veuf (vu)	Total
Nombre	3	16	1	0	20
Taux	15%	80%	5%	0%	100%

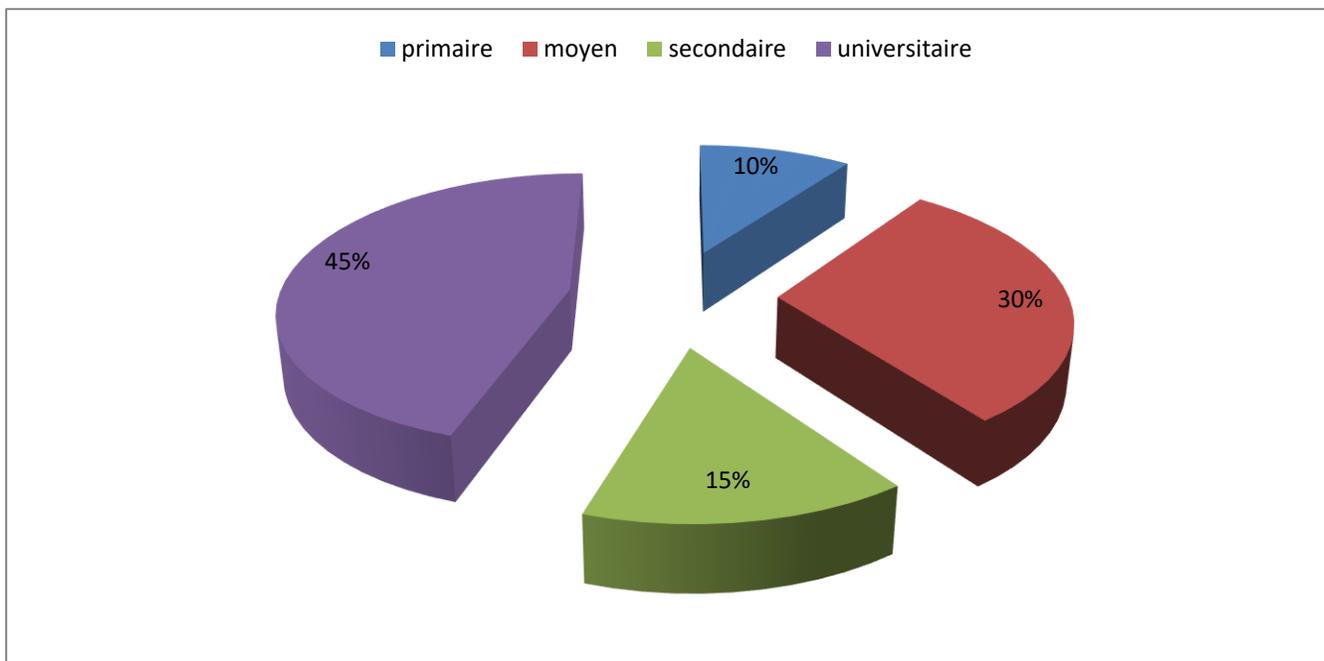
Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

#### 2.4.2 Niveaux d'instruction

D'après les résultats obtenus, on a trouvé que 45% des entrepreneurs, c'est des universitaire. Et 30 % c'est Ils ont un niveau moyen et le reste partage entre le niveau primaire et secondaire comme suivent 15% Ils ont un niveau secondaire et 10% dénaire ont un niveau primaires.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Figure N°5: Répartition de l'échantillon selon le Niveaux d'instruction

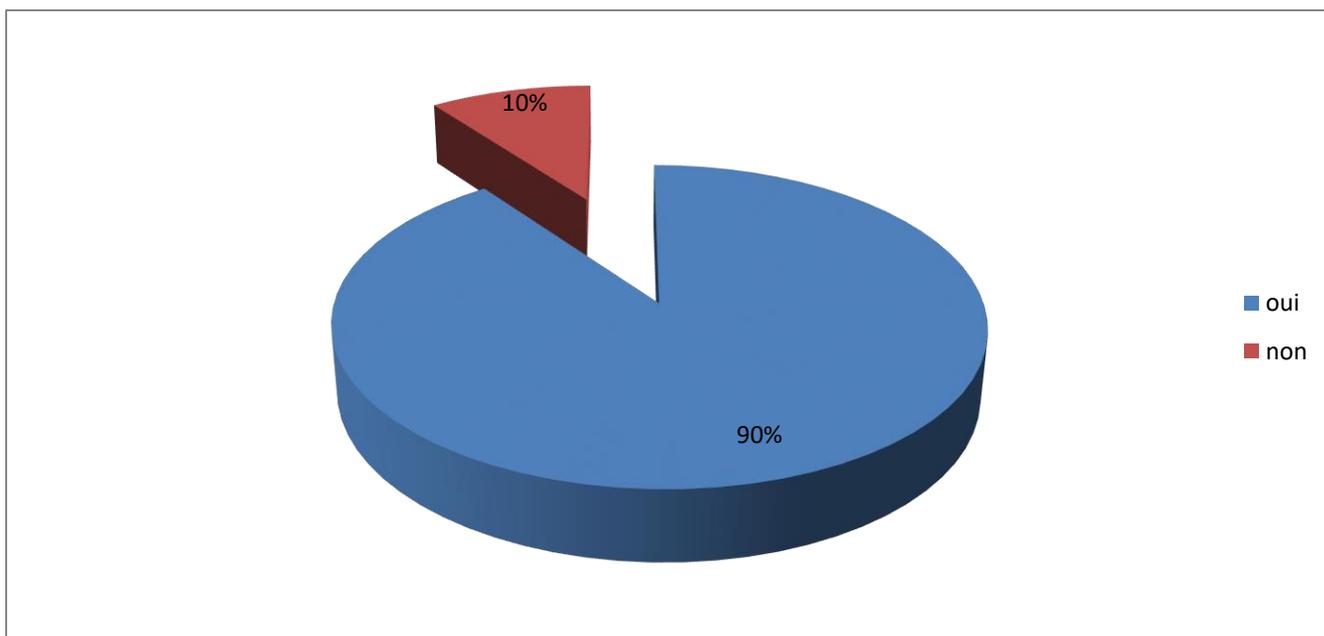


Source : établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.5 Participations dans la soumission

Les données statistiques du diagramme circulaire indiquent que 90% des entreprises privées sont d'accord pour la participation dans la soumission et les 10% restantes refusent la participation.

Figure N°6: Répartition de l'échantillon selon la participation dans la soumission



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

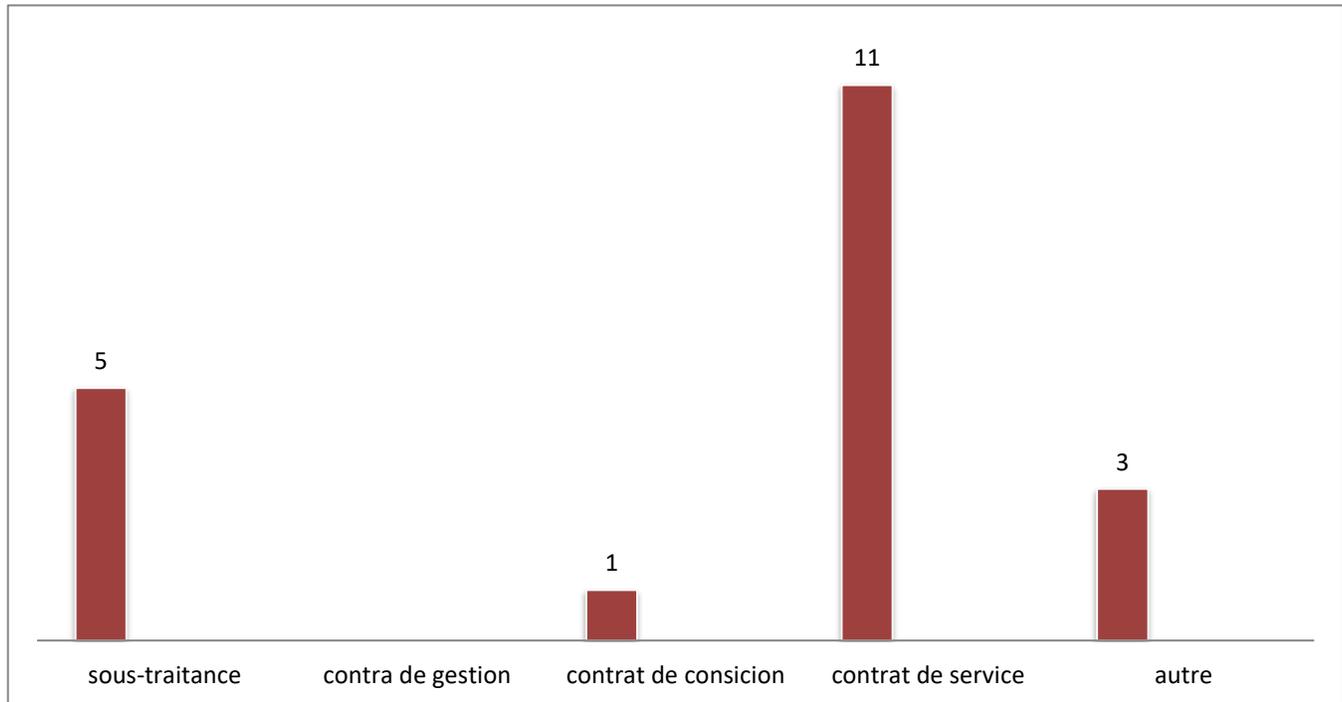
## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 2.6 Le type de partenariat public privé

D'après les résultats de cette étude nous à vous regarde que la majorité des entreprises utilisé le contrat de service ou taux de 55%, et taux de 25% sont des contrats de sous-traitance et 5% dite que leur entreprise utilise le contrat de concision, les 15% restant les autre contra utilise les entreprise comme le contrat de location.

Donc on a déduire que le contra de service c'est le contrat le plus utilise par les entreprises privées

**Figure N°7: Répartition de l'échantillon selon Le type de partenariat public privé**



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

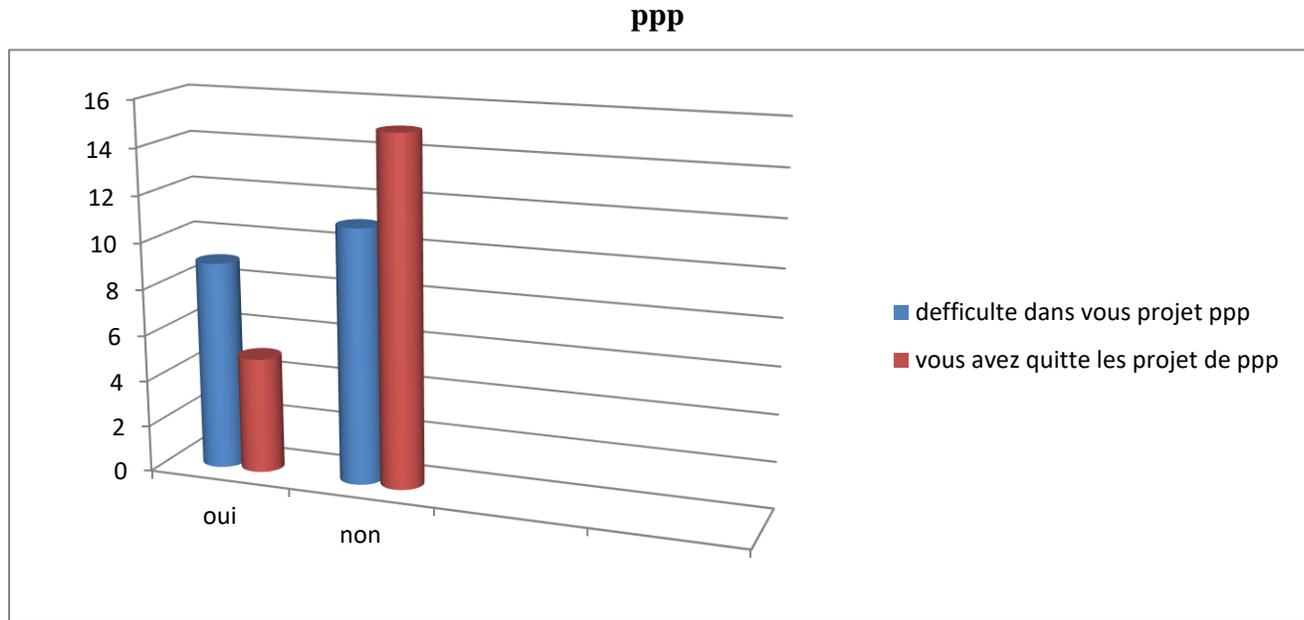
### 2.7 Les difficultés dans les projets de ppp et a ce que vous avez quitte ce projet

D'après notre échantillon, nous pouvons constater que 55% des entreprises enquêtés ils n'ont pas des difficultés dans les projets de partenariat public-privé, et les 45% restante ils ont des difficultés dans leur projet de partenariat public prive, tout les entreprises qui ils ont des difficultés dans leur projet, selon nous enquête la seul difficulté des entreprises privées dans les projets ppp c'est le retard de paiement.

Cette diagramme présenté aussi la réponse des entreprises sur quitte les projets de partenariat public prive, donc 75% des entreprises ils ne veulent pas quitte ce projets par contre les 25% restent Ils veulent quitte ce projets.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Figure N°8 : Répartition de l'échantillon selon Le difficulté dans les projets et le quitte des projets

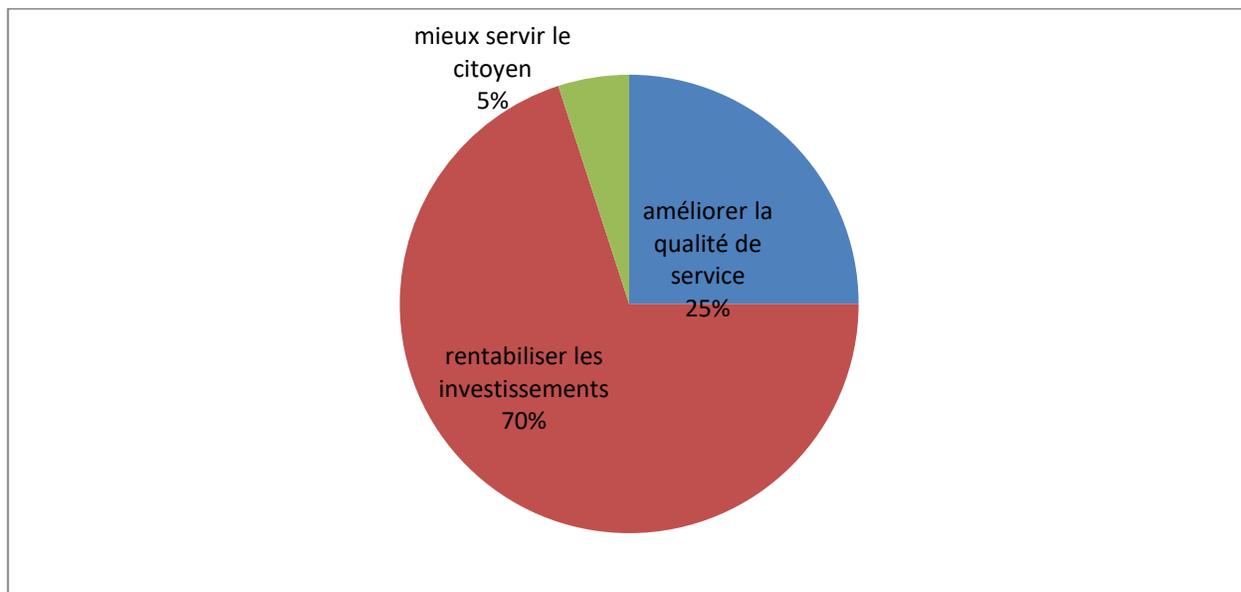


Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

### 2.8 L'objectif de partenariat public privé

Les résultats obtenus montrent que l'objectif de 70% des entreprises c'est rentabiliser les investissements, et 25% leur objectif c'est améliorer la qualité de service et les 5% restent dit que leur objectif c'est le mieux servir le citoyen.

Figure N°9 : Répartition de l'échantillon selon l'objectif de partenariat public privé



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 2.9 Le ppp fait un impact sur le développement de partenaire public

D'après ces résultats, tout les entreprises dans cette enquête ils d'accord que le ppp fait un impact sur le développement de partenaire public (100%), et 90% des entreprises réponde que cette impacte été positive pour le développement de partenaire public et les 10% dernier dit que cette impacte été négative

**Tableau N°6 : Répartition de l'échantillon selon impact sur le développement de partenaire public**

Fait un impacte	Nombre	Taux %
oui	20	100%
Non	0	0%
Positif	18	90%
Négatif	2	10%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

### 2.10 Le ppp contribue telle on développement de entreprise

D'après les résultats obtenus, 95% des entreprises dit que le ppp ne pas contribue sur le développement de sans entreprise seulement et les 5% restant dit que le ppp contribue sur le développement de sans entreprise seulement.

Et 95% des entreprises que dit le ppp ne pas contribue sur le développement de sans entreprise seulement, réponde que le ppp contribue sur le développement de sans entreprise et de l'administration public en même temps, et les 5% réponde que le ppp contribue sur le développement de administration public seulement.

D'après cette analyse de résultat nous avons déduire que le partenariat public privé contribue sur le développement de partenaire public et prive.

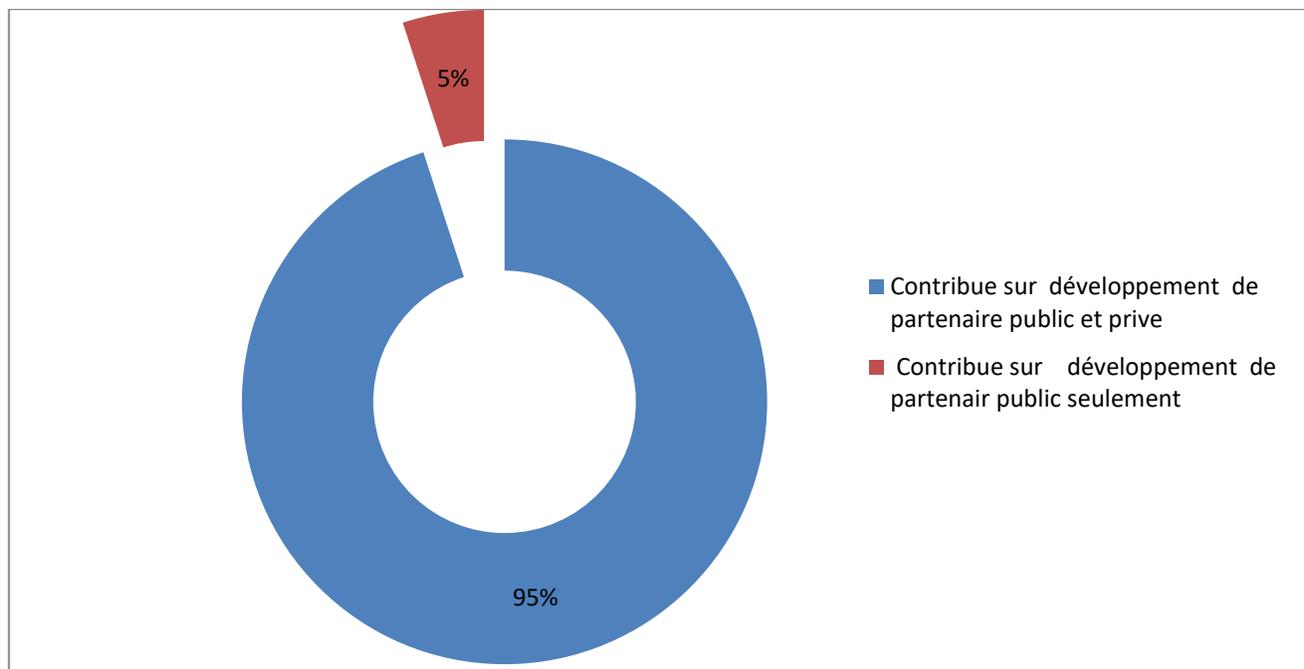
**Tableau N°7 : Répartition de l'échantillon selon le ppp Contribue sur développement de votre entrepris seulement**

Contribue sur développement de votre entrepris seulement	Nombre	Taux
Oui	1	5%
Non	19	95%
Total	20	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Figure N°10 : Répartition de l'échantillon selon La contribution sur le développement des entreprises



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain.

### Section03 : Analyse du résultat du questionnaire destiné pour l'administration public

#### 3.1 Identification d'organisation

Avant nous présenté les résultats obtenus .nous avez aborde pressentie les administrations public enquêtes et leur identification, donc le tableau suivant represent le statut juridique et domaine d activités des entreprises et leur effectif et son siège social et des autres informations Listez le dans le tableau suivant ;

Tableau N°8 : Répartition de l'échantillon selon l'identification de l'organisation

Nome d'entreprise	Statu juridique	Domain activité	Effectif	Siege social	te de création	te de premier ppp
Divandus	spa	Bâtiment	63	El kseur	1984	1999
SAA	spa	assurance	17	El kseur	1963	2000
APC	Aucune	Service	185	Beni djelille	1977	1994
Cosider	spa	B.T.P.H	98	Sidi aiche	1988	2001
Algérie Télécom	Spa	réseaux et services de communications	84	Bejaia	2006	2007

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 3.2 Les partenaires de votre entreprise

#### 3.2.1 Ace que vous avez en projet partenariat public prive

D'après cette enquête nous avons déduire que tout les administrations enquêté els on des projets de partenariat public prive.

D'après cette analyse on en déduire que les entreprises public il on des projet de partenariat public privé.

**Tableau N°9 : Répartition de l'échantillon selon le projet partenariat public prive dans votre administration**

	Oui	Non	Total
Nombre	5	0	5
Taux	100%	0%	100%

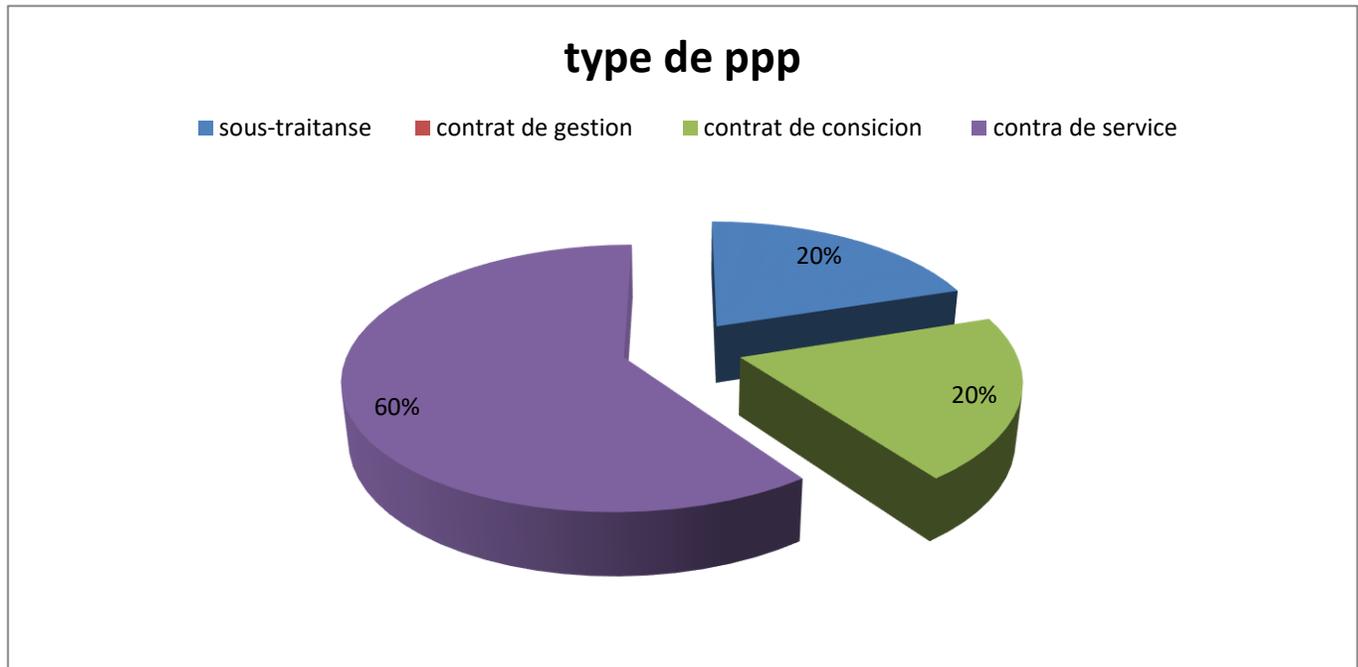
Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

#### 3.2.2 type de partenariat public privé

D'après les résultats obtenus 60% des entreprises publiques (administration public) sans types de partenariat public prive c'est en contrat de service, et les 40% restent partagés entre le contrat de concision et la sous-traitance par un taux de 20% par chaque type des les deux

D'après cet analyse les entreprises privées utilise beaucoup plus les contra de service comme type de partenariat public privé

**Figure N°11 : Répartition de l'échantillon selon le type de partenariat public prive**



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 3.2.3 Votre structure est allée favorable pour le ppp

D'après cette enquête tout les entreprise enquêter dit que sont entreprises ils favorable pour le ppp.

D'après les résultats obtenus toutes les entreprises enquêtées sont favorables pour le partenariat public-privé.

**Tableau N°10 : Répartition de l'échantillon selon votre structure favorable pour le ppp**

	Oui	non	Total
Nombre	5	0	5
Taux	100%	0%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 3.2.4 Le ppp contribue telle on développement de votre direction

D'après cette étude 100% des entreprises public réponde que le ppp contribue sur développement de sans entreprises.

Le tableau N14 présente pourquoi le partenariat public prive contribue sur le développement des entreprises public.

D'après le résultat obtenu nous avons déduire que Le partenariat public prive contribue sur le développement des administrations public.

**Tableau N°11 : Répartition de l'échantillon selon le ppp contribue telle on développement de votre direction**

	Oui	Non	Total
Nombre	5	0	5
Taux	100%	0%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

**Tableau N°12 : Répartition de l'échantillon selon pourquoi le ppp contribué sur le développement de votre direction**

	divindus	SAA	Apc	Cosider	Algérie Télécom
Si oui Pourquoi	-favorise le secteur public	- assurer les meilleurs services	- Gagnez du temps et des efforts	- Assure un bon service	- Contribuer à satisfaire les besoins des citoyens
Si non	-	-	-	-	-

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

pourquoi					
----------	--	--	--	--	--

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 3.2.5 l'impacte de partenariat public prive sur le développement de votre structure

Dans cette enquête tout les entreprises dit que le partenariat public-privé fait un impacte positif sur le développement de sans entreprise.

**Tableau N°13: Répartition de l'échantillon selon l'impacte de ppp sur le développement de votre structure**

	Négative	Positive	Total
Nombre	0	5	5
Taux	0 %	100%	100%

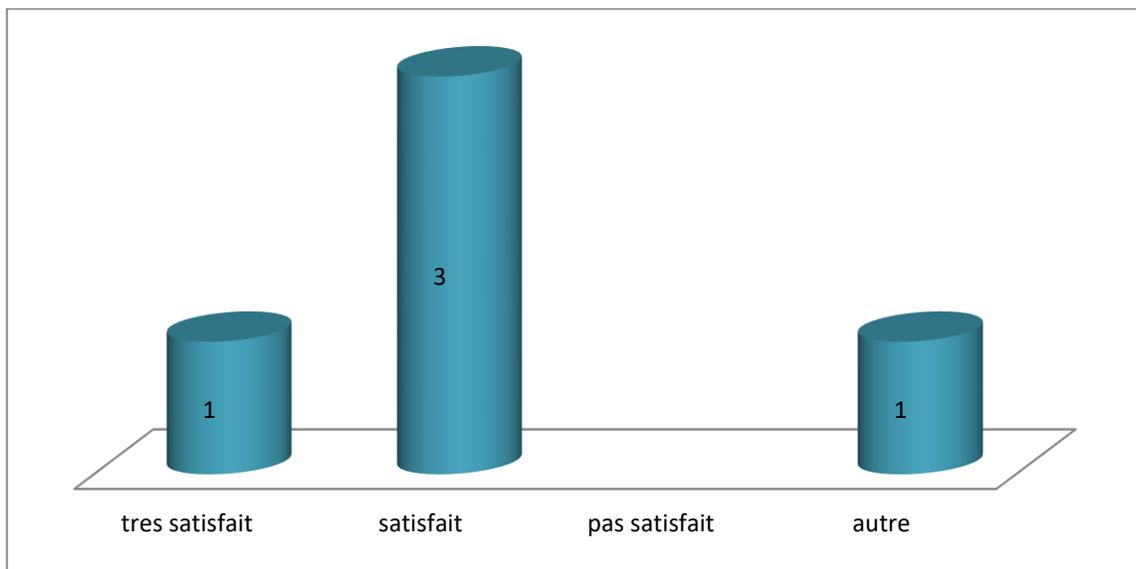
Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 3.2.6 Le degré de satisfaction de votre structure au résultat de partenariat public prive

Dans cette enquête 60% des entreprises très satisfait au résultat de partenariat public privé et 20% els on satisfait et les 20% restant des entreprises plutôt satisfait ou résultat de ppp.

D'après les résultats obtenu dans cette enquête nous avons déduire que les entreprises très satisfait au résultat de partenariat public-privé.

**Figure N°12 : Répartition de l'échantillon selon le degré de satisfaction de votre structure au résultat de ppp**



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

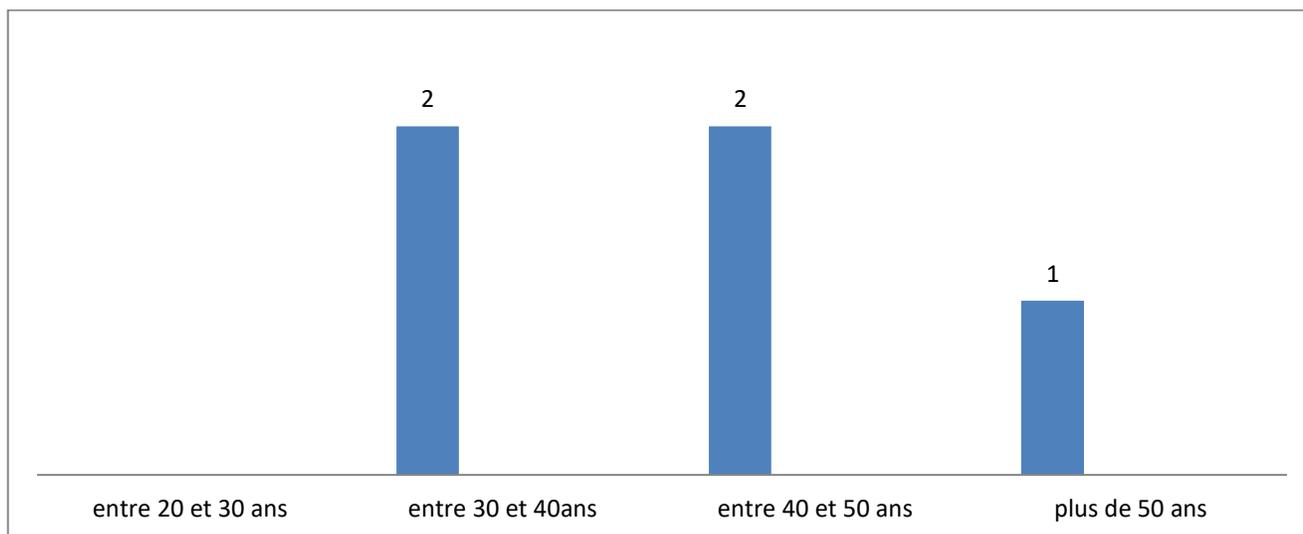
## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

### 2.6 Identification de répondant

#### 2.6.1 l âge

D'après les résultats obtenu de l'enquête 40% des répondants leur âge entre 30 et 40 ans et aussi 40% des répondants leur âge entre 40 et 50 ans, et les 20% des répondants restant leur âge plus de 50 ans.

Figure N°13 : Répartition de l'échantillon selon l'âge



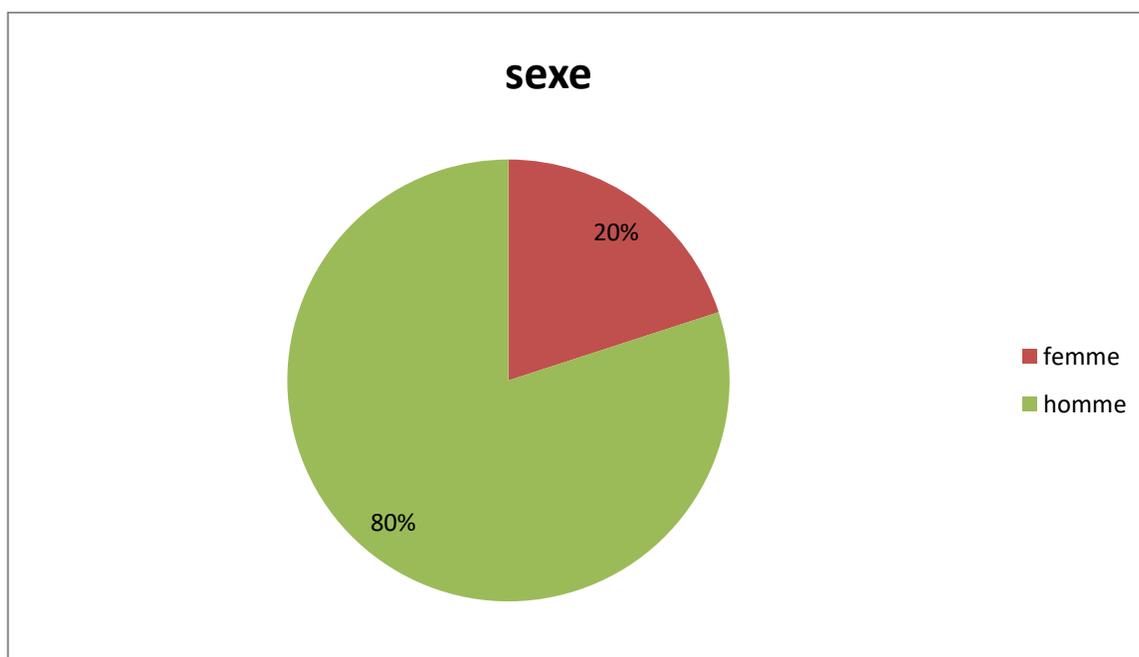
Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

#### 2.6.2 Le sexe

D'après les résultats obtenu 80% des répondant sont des hommes et 20% des femmes.

Donc la majorité des employés sont des hommes

Figure N°14 : Répartition de l'échantillon selon le sexe



## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.6.3 Situation familial

D'après les résultats obtenus, on a trouvé qu'en majorité, des entrepreneurs ayant répondu à cette question sont des mariés avec un pourcentage (60%) et les (40%) restant sont des sont des célibataires.

**Tableau N°14 : Répartition de l'échantillon selon la situation familial**

	célibataire	marie	divorcé	Veuf(Ve)	Total
Nombre	2	3	0	0	5
Taux	40%	60%	0%	0%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.6.4 Niveaux d'instruction

D'après les résultats obtenus, on a trouvé que 45% des répondants, c'est des universitaire.

On a déduire que le recrutement de leur poste de travail exigé le niveaux universitaire.

**Tableau N°15 : Répartition de l'échantillon selon le niveaux d'instruction**

	Primaire	moyen	secondaire	Universitaire	Total
Nombre	0	0	0	5	5
Taux	0%	0%	0%	100%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.6.5 Votre poste de travail dans la structure

D'après le résultat obtenu nous avons remarque que 60% des répondants sont des DRH et les 40% sont des directeurs et des secrétaires générales de taux 20% pour eux deux.

**Tableau N°16 : Répartition de l'échantillon selon le poste de travail dans la structure**

	DRH	PDG	Directeur	Autre	Total
Nombre	3	0	1	1 (secrétaire générale)	5
Taux	60%	0%	20%	20%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

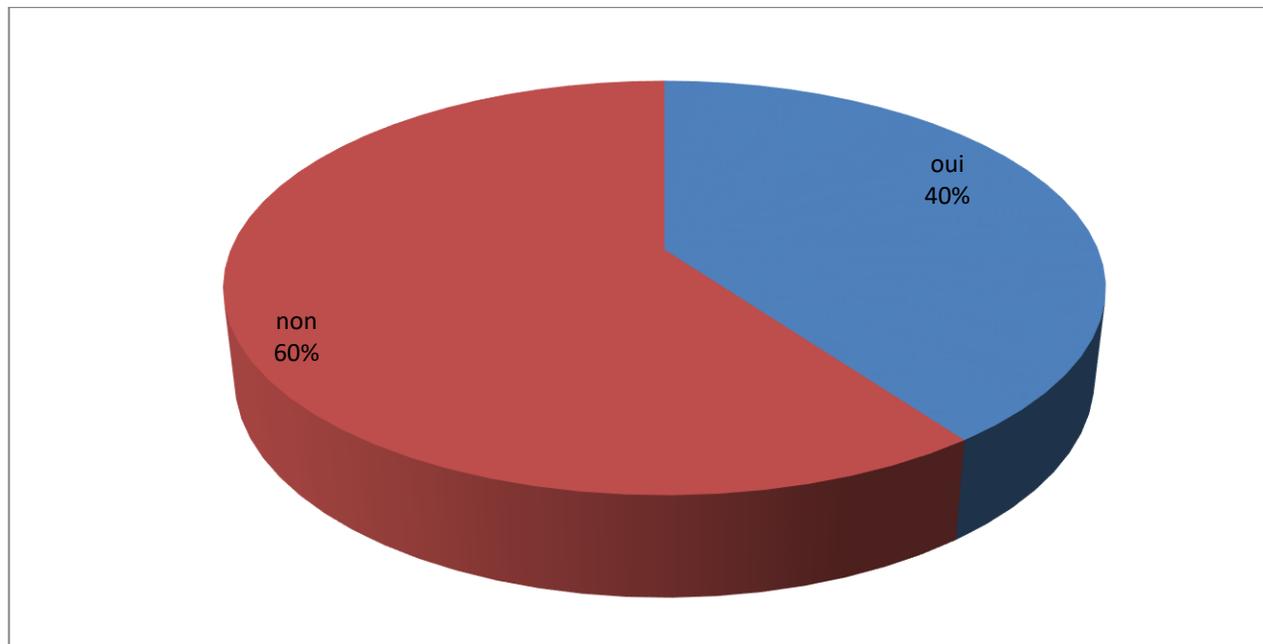
### 2.6.6 à ce que c'est le premier poste de travail occupe

D'après les résultats obtenus, 60% des répondants c'est ne pas le premier poste de travail occupé et 40% c'est leur premier poste de travail occupé.

Donc on a déduire que le recrutement dans les administrative exigé l'expérience.

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Figure N°15 : Répartition de l'échantillon selon le premier poste de travail occupe



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.6.7 Ace que vous avez bénéficié de promotion et de quelle domaine et le degré de satisfaction

D'après cette enquête 60% des répondants bénéficia des promotions par contre a 40% restant ne pas bénéficia de promotion.

Les promotions qui bénéficia les 60% des répondants c'est des promotions dans le domaine de GRH.

Les 60% qui bénéficièrent de la promotion sont très satisfait de cette promotion.

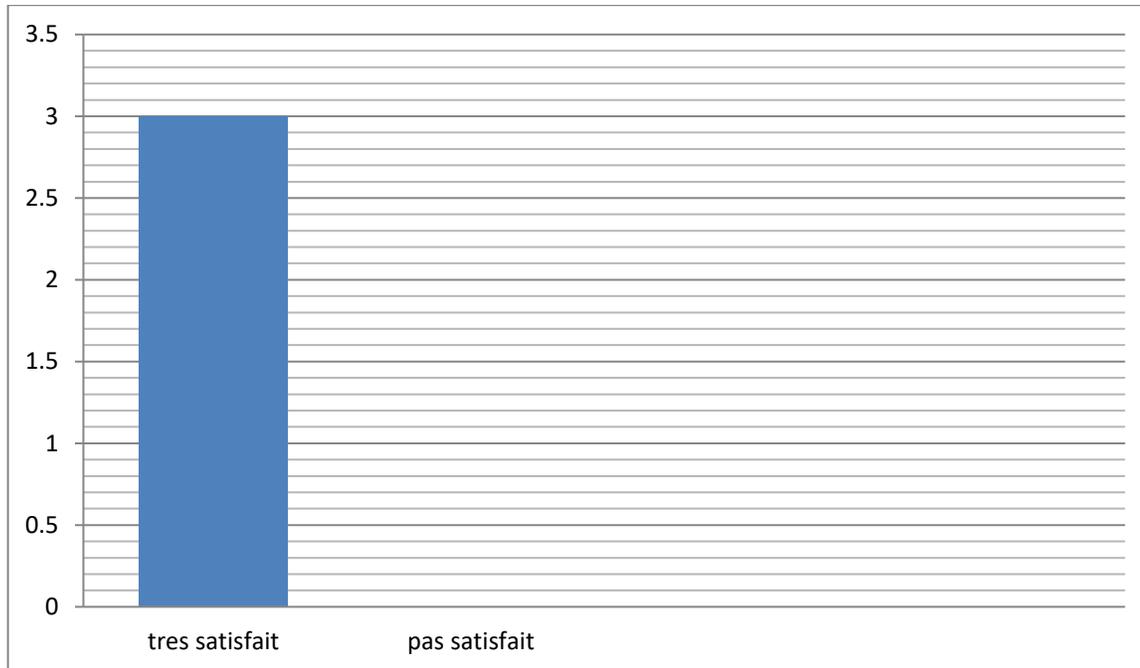
Tableau N°17 : Répartition de l'échantillon selon le bénéficia de la promotion

	oui	Non	Total
Nombre	3	2	5
Taux	60%	40%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

## Chapitre02 : La mise en place de ppp dans un échantillon d'entreprise privée et administration public

Figure N°16 : Répartition de l'échantillon selon le degré de satisfaction



Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### 2.6.8 si une entreprise privée signe un contrat avec votre direction est ce que vous aller être affecter dans une nouvelle structure

D'après les résultats de cette enquête 80% des répondants resté dans sont structure par contre les 20% restant on effectué dans un nouvelle entreprise.

Tableau N°18 : Répartition de l'échantillon selon a ce que vous aller être affecter dans une nouvelle structure

	Oui	non	Total
Nombre	1	4	5
Taux	20%	80%	100%

Source: établi à partir des données de l'enquête de terrain

### Conclusion

L'analyse dans le Tableau N°6 et le Tableau N°13 montre que le partenariat public privé faite un impacte positif sur le développement de l'administration public.

L'analyse de Figure N°10 et Tableau N°7 montre que l'élément le plus important dans cette analyse c'est la contribution de partenariat public prive dans le développement de l'administration public

# **Conclusion générale**

# Conclusion Générale

---

## Conclusion générale

Le partenariat public-privé est un contrat global par lequel une autorité publique (État ou collectivité territoriale ou entreprise publique) confie, pour une durée déterminée à une entreprise privée, le financement, la construction, l'entretien ou la gestion d'équipements permettant d'assurer un service public. L'entreprise privée perçoit en contrepartie pendant toute la durée du contrat une rémunération de la part du partenaire public ou des usagers du service public, donc le partenariat public-privé est essentiel pour développer le partenaire public et privé,

Tout au long de ce travail, nous avons essayé d'apporter la réponse pour notre question principale qui consiste à ce qui suit : « **le partenariat public privé contribue-t-il au développement de l'administration publique et de l'entreprise privée ?** », Nous avons eu recours à une enquête de terrain ayant touché un échantillon de 30 entreprises publiques et privées dans la wilaya de Bejaia, La collecte de données, dont nous avons besoin, a été faite par la technique du questionnaire, en distribuant deux types de questionnaires. Le premier étant pour les entreprises privées et l'autre pour les entreprises publiques, le traitement statistique des données obtenues dans les deux questionnaires a été réalisé sur Excel.

D'après l'analyse des données on voit bien que la totalité des entreprises publiques « 100% » atteste que le partenariat public-privé contribue au développement.

Par contre, chez les entreprises privées uniquement « 5% » montre que le partenariat public privé contribue au développement de leurs entreprises uniquement tandis que le reste « 95% » atteste que le partenariat public privé contribue au développement du partenaire public et le partenaire privé au même temps.

Ces résultats sont corroborés par les résultats des tableaux n°7, 10 et 12.

En ce qui concerne l'impacte du partenariat public privé sur le développement des deux partenaires « public et privé », les résultats du tableau n°6 et du tableau n°13 montrent que la totalité des entreprises publiques et privées atteste un impacte positif sur leur développement.

En guise de conclusion, et selon les résultats du cadre théorique et de l'enquête de terrain, nous déduisons ceci : le partenariat public privé deviné comme un facteur essentiel pour le développement des deux partenaires public et privé.

Les deux hypothèses émises en l'occurrence « », ont été vérifiées, respectivement, dans les résultats du tableau 6 et 13. En effet, le partenariat public privé exerce un impacte sur le développement de l'administration publique et cet impact est positif sur le développement. Quant à la deuxième hypothèse « les entreprises Privées contribuent au développement des services publics ». Aussi, on a vitrifié dans le tableau 7, 10 et 11 ainsi que la figure 10, que le partenariat public privé contribue au développement des

## Conclusion Générale

---

services publics. Ainsi, d'après les résultats obtenus, nous avons vérifié que les hypothèses sont vérifiées.

Quant à la réponse à la question principale : « **le partenariat public privé contribué-t-il au développement de l'administration publique et de l'entreprise privée** », selon le résultat de la régression, illustrés dans cette étude approuve et vérifie que le partenariat public-privé contribue au développement de l'administration publique et de l'entreprise privée, Ceci est montré dans les résultats du tableau n°6, tableau n°7, tableau n°11, tableau n°13 ainsi que la figure n°10, que le partenariat public privé contribue sur le développement des entreprises privées et des entreprises publiques.

Enfin, nous pouvons dire que ce genre de partenariat un facteur essentiel pour le développement des entreprises privées et publiques.

Cependant, pour réaliser cela, il faut que les entreprises privées puissent remplir pleinement leurs fonctions au même temps où les entreprises publiques doivent respecter l'accord de partenariat entre les deux secteurs et faciliter le processus du contrat de partenariat pour se développer lui-même.

Il est de bon aloi de constater que ce genre de partenariat subisse plusieurs paramètres à prendre en considération notamment ceux relevant du cadre juridique ainsi que du cadre réglementaire. En outre, le rôle de l'Etat doit être impérativement accompagné par une dynamique microéconomique pour faire converger les intérêts des deux secteurs juridiques. Un climat des affaires doit être aussi sain et propice pour réussir ce genre d'opérations.

# **Bibliographie**

## Bibliographie

---

### Articles de revues, Thèses et mémoires, Ouvrage et livre :

- Adel Mahmoud Al-Rasheed, Département Partenariat Public-Privé( Concepts - Modèles - Applications, deuxième édition, Le Caire : Organisation arabe Pour le développement administratif, 0221, p. 0-2
- Document intitulé « Partenariat public-privé (PPP) (définition) » issu de Droit-Finances (droit finances.commentcamarche.net) Juin 2014.
- Selon la BPA, <http://www.tresor.gouv.qc.ca/marche/partenariats/in>
- Commission européenne : [www.sati.tv/fileadmin/user\\_upload/.../Dossier\\_PPP\\_CNFPT\\_SatiTV.pdf](http://www.sati.tv/fileadmin/user_upload/.../Dossier_PPP_CNFPT_SatiTV.pdf)
- Chaudey, M. (2011). L'approche contractuelle de la firme. Synthèse: Les théories de la firme. Dossier en ligne Université de Saint-Etienne et GATE-CNRS, pour SESENS. [ses.ens-lyon.fr/lestheories-de-la](http://ses.ens-lyon.fr/lestheories-de-la)
- **: Coriat et Weinstein, 1995 Les nouvelles théories de l'entreprise: 55-56**
- Forum international africain des investissements en ppp 2012  
<http://www.ppp.ci/presentation/pres4.html>
- Ponty, Nicolas, Partenariat public privé et accélération de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique, p. 05.
- On distingue parmi les BOT, les Build, Own and Operate (BOO) où le secteur privé reste propriétaire du capital à la fin du contrat.
- OCDE, Competition and Efficiency in Publicly Funded Services, Economics Department Working Papers No. 331, juin 2002
- Oscar Alvarez ROBLES, « partenariat public-privée ».conférence européenne des directeurs des routes.2009. p14
- 23-Institute économique de Montréal. « LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ, UNE SOLUTION POUR DES SERVICES PUBLICS PLUS EFFICACES ». Mémoire soumis à la Commission des finances publiques de l'Assemblée nationale dans le cadre de la consultation générale sur le projet de loi n° 61, Loi sur l'Agence des partenariats public-privé du Québec. Août 2004
- Emilie AYEL. Mémoire fin d'études sur « les enjeux du contrat de partenariat dans le domaine de la défense ».Institut d'études politique de Lyon. p 16

## Bibliographie

---

- Oscar Alvarez ROBLES, « partenariat public-privée ».p14
- <http://e-nour.ahlamontada.net/t/994-topic>.
- amina rikab Forum National dans le cadre des investissements étrangers en Algérie, Université d'Abi Bakr, Belkaid, Tlemcen, 2016 p.4.
- Loi N° 82-13 du 28 août 1982, relative à la constitution et au fonctionnement des sociétés d'économie mixte, A.R.O.35 du 31 juillet 1988, modifié et complété par la loi n° 86-13 du 19 août 1986, A.R.O. .35 daté du 27 août 1986
- Ghassane HADJAR, le partenariat public-privé : transfert de connaissance managériales et apprentissage. Cas d'entreprises publiques algériennes. Gestion de management, université Nice Sophia Antipolis, 2014.p8.
- M.TELIDJI Mohamed Salim, encadrement et promotion des PPP en Algérie, ministre des finances, Alger, le 04 mai 2015, p7.
- La Charte Nationale de Partenariat est une charte publique et privée, publiée le 23 décembre 2017
- Revue des reformes économique et intégration dans l'économie mondiale volume7, numéro 14, pages 171-200.< <https://www.asjp.corist.dz>>.
- ACHIH.CHIBANI, Amina. Op.cit.p.187.
- SEAAL, 2008 ? Bilan d'activité- année 2, 1<sup>er</sup> mars 2007-29 février 2008, p03
- <http://www.suez-environnement.tv/en/water/100-algiers>
- Banque mondiale, « promotion des PPP africains auprès des investisseurs, guide de préparation de projets, 2009, p 103 et 104.
- Fertial New, a la hauteur de ses ambitions, édité par Fertial N°19, juillet –août 2011,p 3-4 et Fertial New, 45 ans d'histoire, magazine édité par Fertial N° 32 septembre 2012, p.03.
- Fertial New, Fertial: une forte présence à l'international, édité par Fertial, numéro 10 novembre 2010, p. 5-9.
- Tchangha Ntichi Thomas Audré& Ama Fatou Bosson mages: Impact de la structure sur la performance des entreprises: revue de la littérature, l'obtention de la maîtrise en sciences de gestion option.

## Bibliographie

---

- Ibid., p.188.
- AIT MOHAND, Hayat. Partenariat public-privé et gestion durable des sciences publics locales des déchets dans la commune de tizi-ouzou. Mémoire de master en sciences économiques, Tizi -ouzou: université Mouloud Mmmeri de Tizi-ouzou, FSEGG, 2013, p. 43.
- [https://www.algerie1.Com/actualite\(comment-dynamiser-le-partenariat-public-privé-en-Algerie-99](https://www.algerie1.Com/actualite(comment-dynamiser-le-partenariat-public-privé-en-Algerie-99)
- Nasser Dadi Adoun, Monitoring Management and Performance in the Economic Institution, Dar Muhammad iyah, Algérie, 2010, p.107

## Bibliographie

---

---

**Liste des figures, liste des  
schémas et liste des  
tableaux**

# LISTE DES FIGURES

Figure N°1: résumé de la théorie des coûts de transaction .....	13
Figure N°2 : Organigramme de l'unité aggro-béton El-Kseur.....	24
Figure N°3 : Répartition de l'échantillon selon l'âge.....	38
Figure N°4 : Répartition de l'échantillon selon le sexe .....	48
Figure N° 5 : Répartition de l'échantillon selon le Niveaux d'instruction .....	52
Figure N°6 : Répartition de l'échantillon selon la participation dans la soumission .....	53
Figure N°7 : Répartition de l'échantillon selon Le type de partenariat public prive.....	54
Figure N°8 : Répartition de l'échantillon selon Le difficulté dans les projets et le quitte des projets PPP .....	55
Figure N°9 : Répartition de l'échantillon selon l'objectif de partenariat public privé.....	55
Figure N°10 : Répartition de l'échantillon selon La contribution sur le développement des entreprises .....	56
Figure N°11: Répartition de l'échantillon selon le type de partenariat public prive.....	57
Figure N°12 : Répartition de l'échantillon selon le degré de satisfaction de votre structure au résultat de PPP.....	57
Figure N°13 : Répartition de l'échantillon selon l'âge.....	57
Figure N°14 : Répartition de l'échantillon selon le sexe .....	58
Figure N°15 : Répartition de l'échantillon selon le premier poste de travail occupe.....	58
Figure N°16 : Répartition de l'échantillon selon le degré de satisfaction.....	59

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau N°1: résumé de la théorie des coûts de transaction .....	13
Tableau N°2 : Les coûts de l'agent .....	24
Tableau N°3 : La taille de l'échantillon de l'enquête.....	38
Tableau N°4 : les identifications des entreprises prive enquêté.....	48
Tableau N° 5 : Répartition de l'échantillon selon la Situation familiale.....	52
Tableau N°6 : Répartition de l'échantillon selon impact sur le développement de partenaire public.....	53
Tableau N°7 : Répartition de l'échantillon selon le ppp Contribue sur développement de votre entrepris seulement .....	54
Tableau N° 8 : Répartition de l'échantillon selon l'identification de l'organisation .....	55
Tableau N° 9 : Répartition de l'échantillon selon le projet partenariat public prive dans votre Administration.....	<b>55</b>
Tableau N°10 : Répartition de l'échantillon selon votre structure favorable pour le ppp .....	56
Tableau N°11: Répartition de l'échantillon selon le ppp contribue telle on développement de votre Direction.....	<b>57</b>
Tableau N°12 : Répartition de l'échantillon selon pourquoi le ppp contribué sur le développement de votre direction.....	57
Tableau N°13 : Répartition de l'échantillon selon l'impacte de ppp sur le développement de votre Structure .....	57
Tableau N°14 : Répartition de l'échantillon selon la situation familial .....	58
Tableau N°15 : Répartition de l'échantillon selon le niveaux d'instruction.....	58
Tableau N°16 : Répartition de l'échantillon selon le poste de travail dans la structure .....	58
Tableau N°17 : Répartition de l'échantillon selon le bénéficia de la promotion .....	59
Tableau N°18 : Répartition de l'échantillon selon a ce que vous aller être affecter dans une nouvelle structure.....	59

# **Annexes**

## QUESTIONNAIRE

---

*Université Abderrahmane Mira de Bejaïa*

*Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion*

*Département des sciences de gestion*

*Option : Entrepreneuriat*

Dans le cadre de préparation d'un mémoire en vue d'obtention du diplôme de Master en science de gestion ; Option entrepreneuriat université de Bejaia, à la faculté des sciences économique, commercial et des sciences de gestion ; intitulé : «**la contribution de partenariat public-privé dans le développement de l'administration public** ».

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous répondre aux questions élaborées dans ce présent questionnaire, et ce dans l'objectif de recueillir des données relatives a notre recherche et de trouvé des solutions à travers vos réponse.

Ainsi, nous vous remercions d'avance et nous tenons à vous rassurer que les informations que vous fournissez ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques, en autre, nous vous garantissons l'anonymat

Nous vous remercions d'avance votre collaboration

**Réaliser par :**

- Bounia Ali  
-Hamour karima

**Encadrer par :**

- A l'université : Pr. CHABI Tayeb

3 Nom d'organisation: .....

4 Siège sociale :.....

5 Date de création de votre entreprise.....

6 Domaine d'activité :.....

- Le statu juridique :

7 SARL

8 SPA

9 EURL

10 SNC

11 Autre :.....

- Quelle est votre âge :

Entre 20ans et 30 ans

Entre 30 et 40 ans

Entre 40 et 50ans

Plus de 50 ans

- Quelle est votre sexe :

Homme

Femme

- Situation familiale :

Célibataire

Marie

Divorcé

Veuf (Ve)

- Niveau d'instruction :

Primaire

Moyen

Secondaire

Universitaire

- Combien de salariés dans votre entreprise : .....

- Si une entreprise publique fait une offert ou cherche entreprise prive pour faire un contrat a ce que vous allez participer dans la soumission :

Oui

Non

- Quel est la date de premier projet ppp de votre entrepris : .....

- Quel est le nombre de projets ppp fait jusque à maintenant par votre entreprise : .....

- Quel type de ppp utilise dans votre entreprise :

- La sous-traitance
- Le contra de gestion
- Le contra de concision
- Contra de service
- Autre :.....

- Vous avez des difficultés dans vous projet ppp :

- Oui
- Non

Si oui pourquoi :.....

- A ce que vous avez quitté les projets de ppp :

- Oui
- Non

Si oui pourquoi :.....

- Quel est l'objectif de ppp :

- Améliorer la qualité des services
- Rentabiliser les investissements
- Mieux servir le citoyen
- Autre : .....

- A votre aviez le partenariat public privé fait un impact sur le développement de partenaire public

- Oui
- Non

- Si oui quelle cette impacte :

- Négative
- Positive

- Le ppp contribue-t-elle on développement de votre entreprise seulement

- Oui
- Non

Si non pourquoi :

- Contribue sur le développement de partenaire public seulement
- Contribue sur le développement du partenaire public et prive
- Autre : .....

Merci de vos réponses

## QUESTIONNAIRE

---

12

*Université Abderrahmane Mira de Bejaïa*

*Faculté des sciences Economiques, commerciales et des sciences de gestion*

*Département des sciences de gestion*

*Option : Entrepreneuriat*

Dans le cadre de préparation d'un mémoire en vue d'obtention du diplôme de Master en science de gestion ; Option entrepreneuriat université de Bejaia, à la faculté des sciences économique, commercial et des sciences de gestion ; intitulé : «**la contribution de partenariat public-privé dans le développement de l'administration public** ».

Nous avons l'honneur de vous demander de bien vouloir nous répondre aux questions élaborées dans ce présent questionnaire, et ce dans l'objectif de recueillir des données relatives a notre recherche et de trouvé des solutions à travers vos réponse.

Ainsi, nous vous remercions d'avance et nous tenons à vous rassurer que les informations que vous fournissez ne seront utilisées qu'à des fins scientifiques, en autre, nous vous garantissons l'anonymat

Nous vous remercions d'avance votre collaboration

**Réaliser par :**

- BOUNIA Ali  
-HAMOUR karima

**Encadrer par :**

- Pr. CHABI Tayeb, **Université de Bejaia**

-

## 1-Identification de l'organisation

- Nom de l'organisation : .....
- Siège sociale.....
- Date de création de l'entreprise: .....
- Secteur d'activité : .....

13 -Le statut juridique :

14 SARL

15 SPA

16 EURL

17 SNC

Autre :.....

- Combien de salariés dans votre structure : .....

## 2- Les partenaires de votre organisation :

-A ce que vous avez en partenariat public-privé dans votre organisation:

Oui

Non

Si non pourquoi :.....

Si oui quelles sont les partenaires :

-Quelle la date de premier projet partenariat public-privé dans votre structure :.....

-Quel le type de partenariat public-privé utilise dans votre structure :

La sous-traitance

Le contra de gestion

Le contra de concision

Contra de service

Autre :.....

- Quel est l'objectif de ppp :

Améliorer la qualité des services

Rentabiliser les investissements

Mieux servir le citoyen

Autre : .....

-Votre structure est allée favorable pour le partenariat public-privé :

- Oui   
Non

Si non Pourquoi :.....

-Le partenariat public-privé contribue-t-elle on développement de votre direction :

- Oui   
Non

Si oui pourquoi

-

-

Si non pourquoi

-

-

-Qu'il est l'impacte de partenariat public-privé dans le développement de votre structure:

- Négative   
Positive

- Quel est le degré d satisfaction de votre structure a le résultat de partenariat public-privé obtenu

- Très satisfait   
Satisfait   
Pas satisfait   
Autre :.....

### 3- Identification du répondant :

-Quelle est votre âge :

- Entre 20ans et 30 ans   
Entre 30 et 40 ans   
Entre 40 et 50ans   
Plus de 50 ans

-Quelle est votre sexe :

- Homme   
Femme

-Situation familial :

- Célibataire   
Marie   
Divorcé   
Veuf (Ve)

- Niveaux d'instruction :

- Primaire
- Moyen
- Secondaire
- Universitaire

-Quelle est votre poste de travail dans la structure :

- PDG
- Directeur
- DRH
- Autre :.....

-Combien de temps vous été dans le poste : .....

-A ce que c'est le premier poste occupe :

- Oui
- Non

- A ce que vous avez bénéficié de la promotion :

- Oui
- Non

Si oui dans quel domaine :.....

- Quel est le degré de satisfaction de la promotion :

- Très satisfait
- Pas satisfait
- Autre :.....

- Si une nouvelle entreprise privée signe un contrat avec votre direction est ce que vous aller être affecter dans une nouvelle structure :

- Oui
- Non

Merci de vos réponses

# **Table des matières**

# Table des matières

---

<b>LISTE DES ABREVIATIONS</b> .....	Error! Bookmark not defined.
<b>Introduction générale</b> .....	<b>8</b>
<b>CHAPITRE I : GENERALITE SUR LE PARTENARIAT PUBLIC PRIVE</b> .....	<b>11</b>
Introduction .....	12
Section 01 : présentation de partenariat public privé .....	12
1.1 Historique et définition de partenariat public privé .....	12
1.1.1 historique .....	<b>Error! Bookmark not defined.</b>
1.1.2 définition de partenariat .....	12
1.1.3 Définition de partenariat public privé .....	13
1.1.4 Caractéristiques de partenariat public privé .....	14
1.2 Approches théoriques sur le Partenariat public privé .....	14
1.2.1 La théorie des couts de transaction .....	14
1.2.2 La théorie du New Public Management .....	17
1.2.3 La théorie de l'efficience-x .....	18
1.2.4 La théorie de l'agence .....	19
1.3 Le rôle et les objectifs de partenariat public privé .....	20
1.3.1 le rôle de partenariat public privé .....	20
1.3.2 Les objectifs de partenariat public privé .....	22
Section 02 : la mise en place de partenariat public privé .....	23
2.1 Les formes de partenariat public privé .....	23
2.1.1 La sous-traitance .....	23
2.1.2 Le contrat de service .....	23
2.1.3 Le contrat de gestion .....	24
2.1.4 Les concessions et BOT .....	24
2.1.5 Les sociétés d'économie mixte .....	25
2.2 le contrat de partenariat public-privé .....	26
2.2.1 La définition de contrat de ppp .....	26
2.2.2 Le contenu de contrat de partenariat public-privé .....	26
2.3 les avantages et les inconvénients de partenariat public-privé .....	27
2.3.1 les avantages de partenariat public-privé .....	27
2.3.2 Les inconvénients de partenariat public-privé .....	28

## Table des matières

Section 03 : Partenariat public-privé en Algérie .....	30
3.1 <i>la perception partenariat public-privé en Algérie</i> : .....	30
3.2 L'expérience de l'Algérie dans les projets de partenariat public-privé.....	39
3.2.1 Secteur de l'eau.....	40
3.2.2 Dans la pétrochimie : cas de la société des fertilisants d'Algérie ( FERTIAL) : .....	41
3.2.3 Secteur d'agriculture : .....	42
3.2.4 Secteur du transport : .....	42
3.2.5 D'autres projets dans différents secteurs : .....	43
Conclusion .....	46
CHAPITRE II: La mise en place de ppp dans <u>Un échantillon d'entreprise</u> Prive et Administration public .....	48
Introduction .....	49
Section 1 : La démarche méthodologique .....	49
1-1 La présentation des entreprises enquêtes .....	49
Présentation de l'organisme d'accueil.....	49
1.1.1 Historique et description de l'A.P.M.C. pôle régional de Bejaia (ex. SOMACOB).....	49
1.1.2 Objet de l'entreprise A.P.M.C.pôle régional de Bejaia .....	50
1.1.3 Présentation de l'unité Agglo-Béton El-Kseur.....	51
1.2 Mission et objectifs de l'unité Agglo-Béton El-Kseur .....	51
1.2.1 Nature de l'activité de l'unité Agglo-Béton El-Kseur .....	52
1.2.2 Structure organisationnelle de l'unité Agglo-Béton El-Kseur .....	52
1.3 Présentation de la démarche méthodologie de l'enquête .....	54
Section 2 : Analyse de résultat du questionnaire destiné pour les entreprises privées .....	55
2.1 Identifications des l'entreprises privées enquêtés .....	55
2.2 L'âge .....	56
2.3 Le sexe.....	57
2.4 Niveaux d'instruction et situation familiale .....	57
2.4.1 Situation familiale .....	57
2.4.2 Niveaux d'instruction .....	57
2.5 participations dans la soumission .....	58
2.6 Le type de partenariat public prive .....	59
2.7 Les difficultés dans les projets de ppp et a ce que vous avez quitte ce projet.....	59
2.8 l'objectif de partenariat public privé.....	60
2.9 Le ppp fait un impact sur le développement de partenaire public.....	61

## **Table des matières**

---

2.10	Le ppp contribue telle on développement de entreprise .....	61
Section03 : Analyse du résultat du questionnaire destiné pour l'administration public.....		62
3.1	Identification d'organisation .....	62
3.2	Les partenaires de votre entreprise.....	63
3.2.1	Ace que vous avez en projet partenariat public prive .....	63
3.2.2	type de partenariat public privé.....	63
3.2.3	votre structure est allée favorable pour le ppp .....	64
3.2.4	le ppp contribue telle on développement de votre direction .....	64
3.2.5	l'impacte de partenariat public prive sur le développement de votre structure .....	65
3.2.6	Le degré de satisfaction de votre structure au résultat de partenariat public prive .....	65
3.3	Identification de répondant .....	66
3.3.1	l âge .....	66
3.3.2	le sexe.....	66
3.3.3	Situation familial .....	67
3.3.4	Niveaux d'instruction .....	67
3.3.5	Votre poste de travail dans la structure.....	67
3.3.6	à ce que c'est le premier poste de travail occupe .....	67
3.3.7	Ace que vous avez bénéficié de promotion et de quelle domaine et le degré de satisfaction .....	68
3.3.8	si une entreprise privée signe un contrat avec votre direction est ce que vous aller être affecter dans une nouvelle structure .....	69
Conclusion .....		69
Conclusion générale.....		71
Bibliographie .....		73
Annexes.....		81
Résumé.....		12

## **Résumé**

Cette étude a tenté d'apporter une réponse sur la nature et la contribution du partenariat public-privé dans la dynamique du développement des entreprises contractantes et ceux des deux régimes juridiques. Avec une enquête de terrain ayant touché un échantillon de 30 entreprises publiques et privées dans la wilaya de Bejaia, et l'analyse des questionnaires collectés, nous avons constaté que la totalité des entreprises publiques « 100% » attestent que le partenariat public-privé contribue au développement. Par contre, chez les entreprises privées uniquement « 5% » montre que le partenariat public privé contribue au développement de leurs entreprises uniquement tandis que le reste « 95% » atteste que le partenariat public privé contribue au développement du partenaire public et le partenaire privé au même temps.

Ces résultats sont corroborés par les résultats des tableaux n°7, 10 et 12.

Ainsi nous avons pu vérifier que le partenariat public-privé contribue au développement des entreprises publiques et de l'entreprise privée. Cependant, pour réaliser cela, il faut que les entreprises privées puissent remplir pleinement leurs fonctions au même temps où les entreprises publiques doivent respecter l'accord de partenariat entre les deux secteurs et faciliter le processus du contrat de partenariat pour se développer lui-même.

Il est de bon aloi de fort constater que ce genre de partenariat subisse plusieurs paramètres à prendre en considération notamment ceux relevant du cadre juridique ainsi que du cadre réglementaire. En outre, le rôle de l'Etat doit être impérativement accompagné par une dynamique microéconomique pour faire converger les intérêts des deux secteurs juridiques. Un climat des affaires doit être aussi sain et propice pour réussir ce genre d'opérations.

## **Summary**

This study attempted to provide an answer on the nature and contribution of public-private partnership in the dynamics of the development of contracting companies and those of the two legal regimes. With a field survey that touched a sample of 30 public and private companies in the wilaya of Bejaia, and the analysis of the questionnaires collected, we found that all “100%” public companies attest that the public-private partnership contributes Development. On the other hand, among private companies only “5%” shows that the public private partnership contributes to the development of their companies only while the remainder “95%” attests that the public private partnership contributes to the development of the public partner and the private partner at the same time. same time.

These results are corroborated by the results in Tables 7, 10 and 12.

Thus we were able to verify that the public-private partnership contributes to the development of public enterprises and private enterprise. However, to achieve this, private enterprises must be able to fully perform their functions at the same time as public enterprises must respect the partnership agreement between the two sectors and facilitate the process of the partnership contract to develop itself.

It is good practice to note that this type of partnership is subject to several parameters to be taken into consideration, in particular those relating to the legal framework as well as the regulatory framework. In addition, the role of the state must imperatively be accompanied by a microeconomic dynamic to bring together the interests of the two legal sectors. A business climate must also be healthy and conducive to succeed in this kind of operation.